



Bulletin Officiel

N°7303 Vendredi 14 février 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PERIODE DE SOUSCRIPTION

FONDS D'AMORÇAGE BENEFICIANT D'UNE PROCEDURE ALLEGEE SOCIAL BUSINESS 3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 5

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/02/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO-AGE

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR – TUNISAIR AGO
- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR – TUNISAIR AGE

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

- BH BANK 2025-1

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR – TUNISAIR-

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

ANNEXE V

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DÉCEMBRE 2024

- SICAV ENTREPRISE
- SICAV L'EPARGNANT
- SICAV PROSPERITY

AVIS DES SOCIETES

Ouverture d'une nouvelle période de souscription d'un Fonds d'Amorçage bénéficiant d'une procédure allégée

SOCIAL BUSINESS

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 08-2015 du 30 janvier 2015

Visa N° 15-0905 du 15 mai 2015

La société de gestion United Gulf Financial Services - North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de son fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « SOCIAL BUSINESS » pour une nouvelle période de souscription commencera à partir du **lundi 24 février 2025** et se terminera le **lundi 23 février 2026**.

Le fonds d'amorçage « SOCIAL BUSINESS » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Dénomination :	FA SOCIAL BUSINESS
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet et la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents
Objet Social :	Le renforcement des fonds propres des projets innovants et à finalité sociale. Le fonds intervient essentiellement pour aider les promoteurs à : exploiter les brevets d'invention, achever l'étude technique et économique du projet, développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation et achèvement du schéma de financement du projet
Montant cible :	20 000 000 dinars divisé en 200 000 parts de 100 dinars chacune
Durée :	15 ans éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune
Date d'agrément :	30 janvier 2015
Date de Visa :	15 mai 2015
Promoteurs :	UGFS-NA et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Gestionnaire :	UGFS-NA
Dépositaire :	BIAT
Distributeur :	UGFS-NA
Modalités de souscription :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant d'émission globale en nominal est 10 000 000 DT ➤ Nombre de parts émises est 10 000 parts ➤ Prix d'émission par part émise est 100 DT dont une prime d'émission égale à 14,743 DT ➤ Montant minimum par souscription est 100 000 DT

La nouvelle période de souscription sera fermée dès que les souscriptions au cours de cette période atteindront un montant de 10 000 000 dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

Les demandes de souscription seront reçues au siège d'UGFS-NA sise à rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis.

Pour plus d'informations sur le fonds d'amorçage « SOCIAL BUSINESS », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 15 mai 2015, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	124,785	124,806
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	174,654	174,681
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	143,794	143,819
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	156,706	156,734
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	149,037	149,061
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	154,261	154,290
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	141,042	142,021	142,043
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	57,880	57,890
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,648	42,657
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	144,925	144,951
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	127,057	127,081
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	126,597	126,621
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	109,103	109,123
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	101,549	101,568
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	102,304	102,325
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,285	22,289
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	154,914	154,929
18	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	148,525	148,545
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,142	14,144
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	214,823	214,862
21	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	En liquidation	En liquidation	En liquidation
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	121,074	121,093
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	126,029	126,052
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,577	17,580
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	111,739	111,761
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	106,949	106,969
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,364	2,368
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	76,992	77,086
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	158,900	159,054
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	115,336	115,628
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	132,696	132,717
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	170,709	170,945
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	635,529	636,092
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	145,731	145,741
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	207,126	207,384
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	117,584	118,083
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	161,753	162,568
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	195,889	196,850
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	178,945	179,773
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	29,109	29,296
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	108,316	108,331
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,213	1,215
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,274	1,276
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 730,559	2 734,109
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	282,155	281,046
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,566	3,587
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,149	3,160
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	51,385	51,173
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,517	1,518
50	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,361	1,365
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,392	1,398
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,113	17,999
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	13,337	13,304
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	18,462	18,429
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 747,727	5 729,082
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	112,243	112,951
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,441	1,448

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	115,003	115,020
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	102,679	102,696
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	110,855	110,876
61 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,095	108,110
62 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	113,800	113,818
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	109,502	109,521
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	106,435	106,453
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	110,693	110,712
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,159	111,178
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	108,887	108,903
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	108,191	109,028	109,046
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	107,775	107,796
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,106	111,122
71 SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,213	107,232
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	103,825	103,835
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,214	111,230
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	106,785	106,803
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	117,040	117,057
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	108,850	108,865
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	113,744	113,763
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	109,543	109,561
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 091,815	1 092,014
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 869,962	10 871,865
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	106,929	106,951
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	112,356	112,502
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	108,827	109,029
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	69,629	69,679
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	127,687	128,041
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,106	18,122
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	347,731	358,177	358,867
88 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 489,925	2 491,579
89 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	69,968	69,968
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	55,941	55,934
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	112,720	112,768
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,185	11,186
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	18,574	18,638
94 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	20,068	20,185
95 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	17,348	17,431
96 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	104,845	104,896
97 FCP AL IMHEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	91,409	91,536
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	95,585	95,719
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	115,066	115,244
100 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	110,539	111,225
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	12,757	12,802
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	105,749	109,087	109,208
103 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	85,723	86,279
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	98,340	99,294
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	129,781	129,981
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	163,878	164,199
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	166,909	167,015
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	221,883	221,566
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	204,279	203,922
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	200,700	200,550
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	30,296	30,173
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	11 690,890	11 697,286
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	106,342	106,834
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 663,933	5 610,367
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	11,728	11,729
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	183,566	183,590
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	12 613,323	12 581,696
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 592,459	11 655,597
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	10 921,258	10 922,958
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 517,180	11 523,899
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	10 975,075	10 977,517
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,297	11,337
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	113,337	113,467
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	99,836	100,032
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	129,111	129,031
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 144,326	1 153,295

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de l'ouverture au public des fonds « FCPR SMART TURN AROUND » et « FCPR MOURAFIK IV » ainsi que des compartiments « FIS NEXT CAP 1 » et « FIS NEXT CAP 2 » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEXT CAP FUND », des compartiments « NEW ERA LOCAL FUND » et « NEW ERA INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEW ERA FUND » et des compartiments « 216 CAPITAL FUND II – Dinars » et « 216 CAPITAL FUND II – Euros » du Fonds d'Investissement Spécialisé « 216 CAPITAL FUND II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

				MANAGEMENT	
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

				UGFS NA	
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة الخطوط التونسية

المقر الاجتماعي: شارع محمد البوعزيزي 2035 - تونس قرطاج

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 4 فيفري 2025 تنشر شركة الخطوط التونسية مايلي :

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة أعضاء مجلس الإدارة .

1-القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول:

لاحظت الجلسة العامة العادية إنعقاد الجلسة بعد الأجل القانوني المحدد ب 30 جوان 2021 وتتقبي هذا التأخير باعتباره لا يؤثر على مصالح المساهمين.
تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة العادية، بعد اطلاعها على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة وعلى التقرير العام لمراقبي الحسابات تصادق على القوائم المالية الفردية لشركة الخطوط التونسية المختومة إلى 31 ديسمبر 2020 كما تم عرضها عليها.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية، بعد اطلاعها على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط مجمع الخطوط التونسية وعلى تقرير مراقبي الحسابات تصادق على القوائم المالية المجمع لجمع الخطوط التونسية المختومة الى 31 ديسمبر 2020 كما تم عرضها عليها.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار الرابع:

اطلعت الجلسة العامة العادية على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات بخصوص العمليات والاتفاقيات وفقا لما هو منصوص عليه بالفصلين 200 و475 من مجلة الشركات التجارية. وعملا بمقتضيات هذين الفصلين، صادقت الجلسة العامة العادية على كل العمليات والاتفاقيات المضمنة بتقرير مراقبي الحسابات. تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية وباقتراح من مجلس الإدارة تخصيص النتيجة الصافية للسنة المحاسبية 2020 على النحو التالي:

- 231 916 635,957	النتيجة الصافية للسنة المحاسبية 2020 بعد التعديلات المحاسبية بالدينار
- 1 315 474 202,451	+ الخسائر المؤجلة إلى غاية 31 ديسمبر 2019 بالدينار
- 1 547 390 838,408	الرصيد إلى غاية 31 ديسمبر 2020 بالدينار

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار السادس:

تبرئ الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة ونهائية وبدون أي احتراز بخصوص تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2020.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار السابع:

تصادق الجلسة العامة العادية وباقتراح من مجلس الإدارة على تعيين المتصرفين الآتي ذكرهم:

- السيدة سهام بن دالي بصفتها متصرفة ممثلة عن رئاسة الحكومة خلفا للسيد حبيب الدريدي.
- السيد مراد عبد السلام بصفته متصرفا ممثلا عن البنك المركزي خلفا للسيدة سنية الساحلي.
- السيد فاخر التباسي بصفته متصرفا ممثلا عن البنك المركزي خلفا للسيد مراد عبد السلام.
- السيد مجيد العوني متصرفا ممثلا عن الصندوق الوطني للتقاعد والحيطة الإجتماعية خلفا للسيد توفيق كاترو.

- السيد الحبيب المكي متصرفا ممثلا عن وزارة النقل خلفا للسيدة سنية الجلاصي

- السيد حلمي حسين بصفته متصرفا ممثلا عن الديوان الوطني التونسي للسياحة خلفا للسيد نزار سليمان.

تصادق الجلسة العامة علي تعيين السيد محمد الملاسي الذي وقع انتخابه خلال الجلسة الانتخابية لصغار المساهمين المنعقدة بتاريخ 30 جويلية 2024 بصفته متصرفا ممثلا عن صغار المساهمين خلفا للسيد منصور نصري.

وذلك للفترة النيابية المنتقبة والمنتهية مع الجلسة العامة الخاصة بالقوائم المالية لسنة 2021.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار الثامن:

حددت منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة وفقا للتراتب الجاري بها العمل وتكون كالآتي:

- الأعضاء ممثلي الدولة: حدد المبلغ السنوي لمنحة الحضور للعضو الواحد بـ 5.000 دينار

- الأعضاء ممثلي المنشآت العمومية: حدد المبلغ السنوي الخام لمنحة الحضور للعضو الواحد 2188 دينار

- الممثل عن صغار المساهمين: حدد المبلغ السنوي الخام لمنحة الحضور لما يطابق المبلغ المسند لمتصرف

ممثل عن منشأة عمومية له خطة رئيس مدير عام أي 2188 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار التاسع:

باقتراح من مجلس الإدارة قررت الجلسة العامة العادية ضبط مبلغ المنحة المسندة لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق

ما قدره 500 دينار بعنوان كل حضور فعلي في اجتماعات اللجنة، على ألا يتجاوز المقدار السنوي الجملي الخام

مبلغ 3.000 دينار للعضو الواحد.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار العاشر:

تسند الجلسة العامة العادية تفويضها إلى الممثل القانوني للشركة للقيام بجميع الإجراءات القانونية الخاصة

بالإشهار والتسجيل وكل الإجراءات التي جاء بها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

2-الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.

<i>Désignations</i>	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISEES		
-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 018	4 936
Amort Immobilisations Incorporelles	-5 380	-4 535
	2 638	401
-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 742 259	2 676 295
Amort Immobilisations Corporelles	-1 581 381	-1 506 318
	1 160 878	1 169 976
-IMMOBILISATIONS FINANCIERES	193 732	200 441
Provisions Immobilisations Financières	-108 589	-107 245
	85 143	93 195
Total Des ACTIFS IMMOBILISES	1 248 659	1 263 573
-AUTRES ACTIFS NON COURANTS	146 183	149 262
VAL.NETTE DES ACTIFS NON COURANTS	1 394 841	1 412 835
ACTIFS COURANTS		
-STOCKS	6 358	6 053
Provisions Stocks	-409	-162
	5 949	5 891
-CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	236 580	268 947
Provisions Clients et Comptes Rattaches	-159 346	-158 100
	77 234	110 847
-AUTRES ACTIFS COURANTS	1 257 057	1 206 805
Provisions Actifs Courants	-86 434	-85 074
	1 170 623	1 121 732
-ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES	4 305	4 305
-PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	507	2 188
-LIQUIDITE ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	124 693	164 006
.Total Des ACTIFS COURANTS	1 383 311	1 408 970
TOTAL DES ACTIFS	2 778 152	2 821 805

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.		
CAPITAUX PROPRES		
-Capital Social	106 199	106 199
-Réserves légales	10 620	10 620
-Autres Réserves et fonds d'investissements	456 772	456 624
-Autres Capitaux Propres	0	0
-Résultat reportes	-1 547 391	-1 315 474
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	-973 800	-742 031
PASSIFS.		
PASSIFS NON COURANTS.		
EMPRUNTS	611 596	747 574
Provisions	60 831	76 917
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	16 554	35 810
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS.	688 981	860 301
PASSIFS COURANTS.		
-FOURNISSEURS et COMPTES RATTACHES	2 176 037	2 086 261
-AUTRES PASSIFS COURANTS	524 429	406 490
CONCOURS BANCAIRES et Autres Passifs Financier	362 505	210 784
TOTAL DES PASSIFS COURANTS.	3 062 971	2 703 535
TOTAL DES PASSIFS	3 751 952	3 563 835
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 778 152	2 821 805

3-قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية:

(Montants exprimés en KDT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION 2020</u>	106 199	10 620	453 238	3 534	-1 315 474	-231 917			-973 800
Affectation selon décision de l'AGO du 4 février 2025					-231 917	231 917			0
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION 2020</u>	106 199	10 620	453 238	3 534	-1 547 391	0			-973 800

4-قائمة أعضاء مجلس الإدارة :

الإسم واللقب	الصفة	تاريخ التعيين	المدة
السيد الحبيب المكي	رئيس مجلس الإدارة وزارة النقل	تعيينه كرئيس مجلس الإدارة : مجلس الإدارة بتاريخ 02 أوت 2024 تعيينه كمتصرف : مجلس الإدارة بتاريخ 26 جوان 2024	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيدة سهام بن دالي	رئاسة الحكومة	مجلس الإدارة بتاريخ 26 سبتمبر 2024	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيدة بسمة لوكيل	وزارة المالية	مجلس الإدارة بتاريخ 30 أوت 2022	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيد جمال البغدادي	وزارة النقل	مجلس الإدارة بتاريخ 29 سبتمبر 2023	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
شاغر	ديوان الطيران المدني و المطارات		
السيد فاخر التباسي	البنك المركزي التونسي	مجلس الإدارة بتاريخ 29 جانفي 2025	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
شاغر	الصندوق الوطني للضمان الإجتماعي		
السيد مجيد العوني	الصندوق الوطني للتقاعد و الحيغة الإجتماعية	مجلس الإدارة بتاريخ 12 ديسمبر 2024	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيد حلمي حسين	الديوان الوطني التونسي للسياحة	مجلس الإدارة بتاريخ 08 نوفمبر 2023	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيد محمد السويسي	مراقب الدولة	مجلس الإدارة بتاريخ 14 ماي 2019	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
NADIA LEFEBVRE	الخطوط الفرنسية	مجلس الإدارة بتاريخ 01 مارس 2016	السنوات المحاسبية 2019 - 2021
السيد محمد ملاسي	صغار المساهمين	مجلس الإدارة بتاريخ 26 سبتمبر 2024	السنوات المحاسبية 2019 - 2021

بلاغ الشركات

قرارات الجلسة العامة الغير عادية

شركة الخطوط التونسية

المقر الاجتماعي: شارع محمد البوعزيزي 2035 - تونس قرطاج

إثر إنعقاد الجلسة العامة الغير عادية بتاريخ 4 فيفري 2025 تنشر شركة الخطوط التونسية مايلي :

القرار الأول:

لاحظت الجلسة العامة الخارقة للعادة أن الأموال الذاتية للشركة لا تزال إلى غاية 31 ديسمبر 2020 دون نصف رأس المال الإجتماعي.
وعملا بمقتضيات الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية تقرر الجلسة العامة الخارقة للعادة مواصلة نشاط الشركة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني:

تسند الجلسة العامة الخارقة للعادة تفويضها إلى الممثل القانوني للشركة للقيام بجميع الإجراءات القانونية الخاصة بالإشهار والتسجيل وكل الإجراءات التي جاء بها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BH BANK

Société Anonyme au capital de 238 000 000 Dinars
Siège Social : 18, Avenue Mohamed V – 1080 - Tunis
Identifiant unique : N° 0024588W

Emission d'un Emprunt Obligataire

«BH BANK 2025-1 »

De 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 70 000 000 dinars

Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

Prix d'émission : 100 dinars

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le **27 avril 2024** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le **30 mai 2024**, a décidé d'émettre un emprunt obligataire, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **50 MDT susceptible d'être porté à un maximum de 70 MDT**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs à la Direction Générale de la banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions définitives ainsi que les modalités en fonction de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire « BH BANK 2025-1 », sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **50 MDT susceptible d'être porté à un maximum de 70 MDT**, et ce selon les conditions suivantes:

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	TMM +2,15%	Constant par 1/5
B	5 ans	10,05%	Constant par 1/5
C	7 ans	TMM +2,30%	Constant par 1/7
D	7 ans	10,20%	Constant par 1/7
E	7 ans dont 2 années de grâce	TMM +2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

➤ **Montant :**

Le montant total du présent emprunt est fixé à **50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars**, divisé en 500 000 obligations, susceptibles d'être portées à 700 000 obligations d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «BH BANK 2025-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

➤ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **17/02/2025** auprès des guichets de la BH BANK, et clôturés au plus tard le **17/03/2025**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2025**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2025**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **17/04/2025** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

➤ **But de l'émission :**

L'émission de l'emprunt obligataire « **BH BANK 2025-1** » a pour objectifs de :

- Renforcer ses ressources longues afin de préserver ses équilibres en matière emplois-ressources ;
- Assurer un certain équilibre entre les ressources et les emplois ;
- Respecter les ratios réglementaires ;
- Assurer un meilleur financement des crédits à moyen et à long terme ;
- Financer des crédits sur des ressources de même maturité pour adosser respectivement les ressources à moyen et long terme aux emplois à moyen et long terme et préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.
- Développer son offre de produits et services ainsi que le financement de ses investissements.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- ### ➤ **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

- **Dénomination de l'emprunt** : BH BANK 2025-1
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par la BH BANK.
- **Prix de souscription et d'émission** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/03/2025**, seront décomptés et payés à cette date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **17/03/2025** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** :
Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans** :
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,15% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **215 points de base**.
Les 12 mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.
 - **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans** :
- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,05% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans** :
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+ 2,30% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque

période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

- **Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,20% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,35% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **235 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 DT** par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations émises relatives aux catégories C et D seront remboursable à partir de la 1^{ère} année et sont amortissables d'un montant annuel de **14,3 DT** par obligation jusqu'à la 6^{ème} année et de **14,2 DT** par obligation à la 7^{ème} année.

Les obligations émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 DT** par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/03/2030** pour les catégories A et B et le **17/03/2032** pour les catégories C, D et E.

➤ **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 mars** de chaque année.

Pour les catégories A, B, C et D, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/03/2026**.

Pour la catégorie E, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/03/2026** et le premier remboursement en capital aura lieu le **17/03/2028**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,05% l'an** pour la catégorie **B** et de **10,20% l'an** pour la catégorie **D**, et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2025 à titre indicatif, qui est égale à 7,980% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,13% pour la catégorie A, de 10,28% pour la catégorie C et de 10,33% pour la catégorie E. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,15%** pour la catégorie **A**, de **2,30%** pour la catégorie **C** et **2,35%** pour la catégorie **E**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt obligataire sont émises selon 5 catégories :

- ✓ Catégorie A: 5 ans ;
- ✓ Catégorie B: 5 ans;
- ✓ Catégorie C: 7 ans;
- ✓ Catégorie D: 7 ans;
- ✓ Catégorie E: 7 ans dont 2 années de grâce ;

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de vie moyenne et par catégorie de:

- ✓ Catégorie A : 3 ans ;
- ✓ Catégorie B : 3 ans ;
- ✓ Catégorie C : 4 ans ;
- ✓ Catégorie D : 4 ans ;
- ✓ Catégorie E : 5 ans ;

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- **2,659 ans** pour la catégorie B ;
- **3,339 ans** pour la catégorie D.

- **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**
- **Cessibilité des obligations :** Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**
- **Garantie :** Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «BH BANK 2025-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**
Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR »

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mr Abderrazek SOUEI** (le groupement des cabinets « eXacom Audit » et « MKS ») & **Mr Yahia Rouatbi** (le groupement des cabinets « FINANCO » et « SOFIDEX »). Ces états annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel N°7299 du 10 février 2025.

BILAN 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - Exercice clos au 31 décembre 2020

ACTIFS (en Milliers de Dinars Tunisien)	note	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS.			
ACTIFS IMMOBILISES			
-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6-1-1	8 018	4 936
Amort Immobilisations Incorporelles		- 5 380	-4 535
VAL.NETTE		2 638	401
-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6-1-2	2 742 259	2 676 295
Amort Immobilisations Corporelles		- 1 581 381	-1 506 318
VAL.NETTE		1 160 878	1 169 976
Avions- Réacteurs et Equipements Avioniques		2 617 669	2 553 393
Amortissement		-1 466 261	-1 395 118
VAL.NETTE		1 151 408	1 158 275
Matériel D'exploitation en Piste		3 003	3 013
Amortissement		- 2 819	-2 674
VAL.NETTE		184	338
Autres Immobilisations Corporelles		121 588	119 887
Amortissement		- 112 302	-108 525
VAL.NETTE		9 286	11 361
-IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6-1-3	193 732	200 441
Provisions Immobilisations Financières		- 108 589	-107 245
VAL.NETTE		85 143	93 195
.Total Des ACTIFS IMMOBILISES		2 944 010	2 881 673
.Total Des Amortissement/Provision.		- 1 695 351	-1 618 100
VAL.NETTE		1 248 659	1 263 573
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
	6-1-4	146 183	149 262
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 090 192	3 030 935
.Total Des Amortissement/Provision.		- 1 695 351	-1 618 100
VAL.NETTE DES ACTIFS NON COURANTS		1 394 841	1 412 835
ACTIFS COURANTS			
-STOCKS	6-1-5	6 358	6 053
Provisions Stocks		- 409	-162
VAL.NETTE		5 949	5 891
-CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6-1-6	236 580	268 947
Provisions Clients et Comptes Rattaches		- 159 346	-158 100
VAL.NETTE		77 234	110 847
Clients		77 234	110 847
Clients Douteux		159 345	158 100
Provisions		- 159 345	-158 100
VAL.NETTE		77 233	110 847
-AUTRES ACTIFS COURANTS	6-1-7	1 257 057	1 206 805
Provisions Actifs Courants		- 86 434	-85 074
VAL.NETTE		1 170 623	1 121 732
-ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES	6-1-8	4 305	4 305
-PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	6-1-9	3 792	7 273
Provisions		- 3 285	-5 085
VAL.NETTE		507	2 188
-LIQUIDITE ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	6-1-10	124 693	164 006
.Total Des ACTIFS COURANTS		1 632 785	1 657 391
.Total Des Amortissement/Provision.		- 249 474	-248 421
VAL.NETTE		1 383 311	1 408 970
TOTAL DES ACTIFS		2 778 152	2 821 805

BILAN 2020 (SUITE)

	note	2020	2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.			
-Capital Social	6-1-11	106 199	106 199
-Réserves légales		10 620	10 620
-Autres Réserves et fonds d'investissements		456 772	456 624
-Résultat reportes		- 1 315 474	- 1 132 353
-Modifications Comptable		-	-
.Total Capitaux Avant Résultat De L'Exercice.		- 741 883	- 558 910
Résultat de l'exercice		- 231 917	- 183 121
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		- 973 800	- 742 031
PASSIFS.			
PASSIFS NON COURANTS.			
-EMPRUNTS	6-1-12	611 596	747 574
-PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE	6-1-13	60 831	76 917
-AUTRES PASSIFS NON COURANTS	6-1-14	16 554	35 810
.TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS.		688 981	860 301
PASSIFS COURANTS.			
-FOURNISSEURS et COMPTES RATTACHES	6-1-15	2 176 037	2 086 261
-AUTRES PASSIFS COURANTS	6-1-16	524 429	406 490
Concours Bancaires et Autres Passifs Financier	6-1-17	362 505	210 784
TOTAL DES PASSIFS COURANTS.		3 062 971	2 703 535
TOTAL DES PASSIFS		3 751 952	3 563 835
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 778 152	2 821 805

ETAT DE RESULTAT 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - Exercice clos au 31 décembre 2020

(en Milliers de Dinars Tunisien)		2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6-2-1	530 672	1 702 164
REVENUS TRANSPORT PASSAGERS ET BAGAGE		502 401	1 665 441
REVENUS TRANSPORT FRET ET POSTE		14 223	26 721
REVENUS DE L'ASSITANCE COMMERCIAL		14 048	10 002
Autres produits d'exploitation	6-2-2	40 155	63 642
.TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		570 826	1 765 806
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnement consommés (-)	6-2-3	-115 878	-441 253
Charges de personnel(-)	6-2-4	-210 963	-255 121
Dotations aux amortissements et aux Provisions (-)	6-2-5	-64 666	-166 084
Redevances Aéronautiques (-)	6-2-6	-196 394	-570 452
Assistances fournies aux avions (-)	6-2-7	- 126 499	-296 466
Loyer avions et réacteurs(-)	6-2-8	-675	-43 944
COMM/VENTES TITRES DE TRANSPORT (-)		-6 041	-15 589
Autres Charges d'exploitation (-)	6-2-9	-49 653	-106 372
.TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		- 770 769	-1 895 282
RESULTAT D'EXPLOITATION ...		- 199 942	-129 475
Charges Financieres nettes (-)	6-2-10	-17 095	-37 358
Produits des placements (+)Autres Produits Financiers	6-2-11	10 910	28 677
Autres gains ordinaires (+)	6-2-12	27 187	50 326
Autres pertes ordinaires (-)	6-2-13	-51 824	-93 269
.TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERE		-30 822	-51 624
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMP			
		- 230 765	-181 099
Impôt sur benefices (-)		- 1 152	-2 022
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP.IMP			
		- 231 917	-183 121
RESULTAT NET DE L'EXERCICE..		- 231 917	-183 121
Effets des Modifications Comptable (net d'impôt)		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE AP.MODIF.COMPTABLE		- 231 917	-183 121

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR- Exercice clos au 31 décembre 2020

(en Milliers de Dinars Tunisien)	<i>note</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FLUX LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients		695 153	1 676 621
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-555 443	-1 336 217
Intérêts payés		-12 884	-25 339
Impôts,droits et taxe et versements assimilés		-22 047	-70 372
Primes d'assurance déboursées		-4 094	-7 082
FLUX NET FLUX LIES A L'EXPLOITATION	6-3-1	100 685	237 611
FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisit. D'Immob. Corp.Et Incorporel.		-16 564	-91965
Cession D'Immob.Corp.Et Incorp.		21	3 374
Acquisit. D'Immob. Financieres.		-	-2 000
Prets a long et moyen termes		-64 764	-70 095
Remboursements des prêts et cessions d'obligations		2 329	3 002
Interets et dividendes recus		26 870	16909
Autres Flux Lies aux activites d'investissement		3 902	-3 760
FLUX NET FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	6-3-2	-48 206	-144 535
FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements Provenant D'Emprunts.		82 391	142 917
Remboursement D'Emprunts.		-170 129	-257 542
FLUX NET FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT.		-87 738	-114 625
INCIDENCES DES VAR. TX CHANGES. & LIQUIDITES & EQU		-4 054	-19 545
VARIATION DE TRESORERIE		-39 313	-41 097
Trésorerie au début de l'exercice		164 006	205 103
Trésorerie a la clôture de l'exercice		124 693	164 006

Schéma des soldes intermédiaires de gestion (En milliers de dinars)

PRODUITS	12-20	12-19	CHARGES	12-20	12-19	SOLDES	12-20	12-19
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	COUTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	0	0	MARGES COMMERCIALE	0	0
REVENUES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	570 826	1 765 806	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	-115 878	-441 252	MARGES SUR COUTS MATIERES	454 949	1 324 554
MARGRE COMMERCIALE	454 949	1 324 554	AUTRES CHARGES EXTERNES	-373 537	-1 028 606			
						VALEUR AJOUTEE BRUTE	81 412	295 948
VALEUR AJOUTEE BRUTE	63 531	295 948	IMPOTS ET TAXES	-5 982	-4 235			
			CHARGES DE PERSONNEL	-210 963	-255 121			
TOTAL	63 531	295 948	TOTAL	-216 945	-259 356	EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPOLITATION	-135 533	36 592
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	0	36 592	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	-135 533	0			
			AUTRES CHARGES ORDINAIRES	-51 824	-93 269			
AUTRES GAINS ORDINAIRES	65 169	61 697	CHARGES FINANCIAIRES	-15 169	-29 846			
PRODUITS FINANCIERS ET DES PLACEMENTS	8 527	29 091	DOTS AUX AMTS ET AUX PROVISIONS	-102 192	-185 860			
TRANSFERTS DE CHARGES	256	495	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 152	-2 022			
TOTAL1	73 953	127 875	TOTAL2	-305 869	-310 997	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	-231 917	-183 121
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-231 917	-183 121	EFFETS MODIFICATIONS COMPTABLES	0	0			
TOTAL	-231 917	-183 121	TOTAL	0	0	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLE	-231 917	-183 121

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentés sauf indication contraire.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

1- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Fonds commerciaux	20 ans
Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail ne concerne pas les acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 1997 enregistrées dans l'actif de notre Bilan.

2- Immobilisations corporelles autres que les avions :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au cout d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations Corporelles, à l'exclusion des avions, sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
Constructions en dur	5%
Machines, matériels et équipements industriels	15%
Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
Equipements informatiques	33.33%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
Plein potentiel des avions	20%
Plein potentiel des réacteurs	33.33%
Matériels de cuisine et buanderie	20%
Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
Matériel roulant	20%
Autres machines, matériels et équipements	15%

3- Les avions :

La méthode des composants est appliquée aux avions. Cette méthode consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans.
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5 000 à 27 000 HV selon le type de réacteur.

Une dépréciation de valeur est constatée pour les avions hors exploitation si la « juste valeur » est inférieure à la Valeur Comptable Nette à la date de clôture des Etats Financiers.

4- Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation conformément à la norme comptable N°7.

5- Stocks :

En se référant à la norme comptable 04 « Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. », les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent, ils font l'objet d'un inventaire physique périodique. Ils sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Pour les articles stockés et non movimentés depuis longtemps ou non valable pour l'exploitation selon les procédures métiers ou la législation. Ces articles sont constatés au niveau magasin stock dormant et leurs valeurs font l'objet de constatation des provisions pour dépréciation des stocks.

6- Provisions pour créances douteuses :

A l'exception des filiales, les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, par rapport à la date de clôture, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte de la nature de la créance, de la catégorie du client, du type de la relation contractuelle et des garanties de recouvrement existantes ainsi que des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

7- Provisions pour risques et charges :

Conformément à la norme comptable Tunisienne N°14, ces provisions sont constatées pour faire face à des pertes ou à des charges prévisibles à la clôture de l'exercice et comportant un élément d'incertitude quant à leurs montants ou à leurs réalisations.

8- Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.

Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

9- Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.
- Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif du Bilan et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers.
- Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.
- Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

10- Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

11- Frais de formation :

Les frais de formation du personnel navigant sont inscrits à l'actif du bilan en charges reportées et sont résorbés linéairement sur 3 ans.

12- Les primes d'assurance-crédit :

Les primes d'assurance-crédit et autres frais d'émission des emprunts sont inscrits à l'actif du Bilan en tant que charges à répartir et sont amortis sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

13- Les Actifs non courant destinés à être cédés :

Les avions retirés de la flotte en vue d'être cédé et dont la vente est hautement probable sont traités conformément à la norme IFRS 5 : ils cessent d'être amortis et sont présentés séparément au Bilan dans la rubrique «Actifs non courants détenus en vue de la vente» au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des éventuels coûts de la vente.

14- Comptabilisation du programme Fidelys :

La compagnie opère un programme Fidelys qui a pour objet d'attribuer à ses adhérents un crédit de points (Miles) d'après un barème préétabli, en fonction des voyages effectivement accomplis par l'adhérent, sur les vols opérés par Tunisair.

Les Miles Prime Fidelys peuvent être échangés contre un Billet Prime, une Prime Surclassement, une Prime Excédent de bagages ou une Prime PETC.

Une provision est constatée selon la probabilité d'utilisation des miles par une méthode statistique et ce conformément à l'interprétation de IFRIC 13«Programme de fidélisation de la clientèle» ; et évaluées selon la juste valeur.

15- Le principe de continuité d'exploitation :

La société « TUNISAIR – S.A » a entamé des actions de redressement de son activité portant sur :

- Décision de continuité d'exploitation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2018 conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,
- Revue du Plan de redressement élaboré précédemment pour inclure toutes les sociétés du groupe,
- Mise en place d'une commission compression des coûts,
- Gel des recrutements depuis 2013,
- Développement de l'activité avec l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Nord,
- Renouvellement de la flotte, et son adaptation à la nouvelle Stratégie Commerciale,

- L'élaboration d'un plan de redressement Consolidant l'ensemble des sociétés du groupe,
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de l'exception mentionnée à l'article 22 (ter) de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations des entreprises et des établissements publics modifiée et complétée par la loi n° 2006-36 du 12 juin 2006.

NOTES AU BILAN

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Logiciels	7 884	4 804	3 080
Fonds commercial	101	101	-
Droit au bail	32	32	-
Total brut	8 017	4 937	3 080
<i>Amortissements</i>	<i>-5 380</i>	<i>-4 536</i>	<i>844</i>
Total net	2 637	401	2 236

- (i) Cette augmentation s'explique par l'acquisition de baies de stockage et d'une plate forme VDI.

6.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Terrains	1 780	1 780	-
Constructions	25 034	24 980	54
Constructions sur sol OACA	25 220	25 220	-
Constructions en cours	400	347	53
Matériels de transport aérien et réacteurs (i)	2 223 318	2 228 693	-5 375
Matériels de transport aérien en cours (ii)	311 630	242 679	68 951
Equipement de rechange avionique	82 721	82 022	699
Matériels d'exploitation	9 737	9 604	133
Equipements de bureau	38 188	37 098	1 090
Matériels de transport roulant	7 582	7 530	52
Matériels et outillages	4 079	4 052	27
Autres immobilisations corporelles	12 570	12 290	269
Total brut	2 742 259	2 676 295	65 953
<i>Amortissements</i>	<i>-1581 382</i>	<i>-1 506 319</i>	<i>75 063</i>
Total net	1160 877	1 169 976	-9 110

- (i) La diminution de ce poste s'explique par le coût des déposes des réacteurs et des grandes visites avions.

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations (en milliers de dinars)

	SOLDE DEBUT 2020	ACQUISITION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE FIN 2020	AMORTISSEMENT	VCN
TERRAINS	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
CONSTRUCTIONS	50 547	107			50 654	48 106	2 548
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	82 022	699			82 721	65 495	17 226
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 728 760				1 728 760	1 183 819	544 941
REVISIONS GENERALES REACTEUR	430 551	3 973		10 175	424 349	167 136	257 213
GRANDES VISITES AVIONS	69 382	5 323		4 496	70 209	49 812	20 397
AVANCE SUR COMMANDE DES AVIONS	242 679	68 951			311 630		311 630
MATERIEL D'EXPLOITATION	9 593	144			9 737	7 772	1 965
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	7 530	47	5		7 582	7 146	436
MATERIEL & OUTILLAGE	4 052	27			4 079	4 023	56
EQUIPEMENT DE BUREAU	37 098	1 077	13		38 188	35 939	2 249
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	12 301	269			12 570	12 134	436
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					2 742 259	1 581 382	1 160 877
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 937	3 081			8 018	5 380	2 638
TOTAL IMMOBILISATIONS					2 750 277	1 586 762	1 163 515

Tableau des amortissements (en milliers de dinars)

LIBELLE	SOLDE DEBUT 2020	DOTATION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE 2020
CONSTRUCTIONS	47 450	663	-7		48 106
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	61 296	4 199			65 495
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 133 673	51 619	-1 473		1 183 819
REVISIONS GENERALES	155 648	14 806		-3 318	167 136
GRANDES VISITES	44 501	8 231		-2 920	49 812
MATERIEL D'EXPLOITATION	6 791	981			7 772
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	6 871	275			7 146
MATERIEL & OUTILLAGE	4 008	15			4 023
EQUIPEMENT DE BUREAU	34 049	1 890			35 939
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 031	109	-6		12 134
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 536	844			5 380
TOTAL					1 586 762

6.1.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Prêts	20 318	22 865
Titres de participation	155 855	155 815
Autres immobilisations	17 560	21 761
Total brut	193 732	200 441
<i>Prov. pour dépréciation des titres de participation et des prêts</i>	<i>-108 589</i>	<i>-107 246</i>
Total net	85 143	93 195

1-Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant (en dinars):

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	valeurs	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
TUNISAVIA	398 993	10	2,246	773 906	-	-	-
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	24 095 840	24 095 840	-
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 000	48 824 748	49 254 746	429 998
Tunisair Express	322 673	55	63,058	20 347 015	20 347 114	20 347 114	-
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	-	-	-
Aviation IT Services Africa	36 000	10	0,139	5 000	4950	4950	-
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	5 400 000	5 400 000	-
ATCT	79 500	100	100	7 950 000	713 507	1 627 044	913 537
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	5 000	5 000	-
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	-	-	-
STUSID	1 250	100	100	125 000	-	-	-
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	-
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	-
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2.066	53 450	-	-	-
CERA	100	10	10	1 000	-	-	-
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500			
SEPTH	4 400	10	9.091	40 000	33 116	33 116	-
SNR	2 900	5	5	14 500	-	-	-

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	Valeurs	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
Société El Fouladh	18 000	5	0.833	15 000	15 000	15 000	-
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	-
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	-	-	-
SAGEP	60	10	10	600	600	600	-
SODIS	17 142	10	2.9802	95 710	44 622	44 622	-
			TOTAL 1	141 699 585	99 545 697	100 889 232	1 343 535

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action (EUR/USD)	Valeurs d'acquisitions (EUR/USD)	valeurs historiques (TND)	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	-	-	-
Mauritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 464	6 565 464	-
SITA-BELGE	10	5 €	5 €	103	-	-	-
SITA – NV	193 769		1,034 \$	286 034	-	-	-
			TOTAL 2	14 115 941	6 565 464	6 565 464	
			TOTAL 1+2	155 854 527	106 111 161	107 454 696	1 343 535

6.1.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	2020	2019
Ecarts de conversion (1)	126 048	123 441
Charges à répartir (2)	20 134	25 821
Total	146 182	149 262

(1) Les pertes latentes résultantes de l'actualisation des échéances à long terme des emprunts au cours de change à la date de clôture, sont portées au compte « Ecart de conversion Actif » et sont résorbées linéairement sur la durée restante du crédit.

	2020	2019
Ecarts de conversion Actifs	171 549	164 684
Résorptions	-45 501	-41 243
Total	126 048	123 441

(2) Les charges à répartir sont composées des frais de formation et des primes d'assurance des emprunts pour acquisition des avions. Ces charges sont résorbées conformément à la NC10.

6.1.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2020		2019
Stocks consommables catering	3 999		3 519
Stocks habillement	695		908
Autres stocks consommables	1 664		1 626
Total brut	6 358		6 053
<i>Provisions</i>	-409	(1)	-162
Total net	5 949		5 891

(1) Il s'agit de la provision du stock dormant.

6.1.6 Clients et comptes rattachés :

	2020		2019
Clients ordinaires	77 234		110 847
Clients douteux	159 346		158 100
Total brut	236 580		268 947
<i>Provisions</i>	-159 346	(i)	-158 100
Total net	77 234		110 847

- (i) Il s'agit principalement de la créance impayée de Mauritania Airways.
Les clients douteux se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Clients locaux	7 427	7 128	299
Clients Administrations	10 099	11 985	-1 886
Clients Divers étrangers	22 358	22 358	0
CLIENTS COMPAGNIES AERIENNES	102 978	100314	2 664
<i>Agence de voyage et autres</i>	16 484	16 315	169
Total net	159 346	158 100	1 246

6.1.7 Autres actifs courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Personnel et comptes rattachés	9 516	(1)	11 367	-1 851
Etat et collectivités publiques	109 439	(2)	107 384	2 055
Débiteurs divers	16 135		36 331	-20 196
Divers autres actifs courants	1 121 966	(3)	1 051 723	70 243
Total brut	1 257 056		1 206 805	50 251
<i>Provisions</i>	<i>-86 434</i>		<i>-85 074</i>	<i>-1 360</i>
Total net	1 170 622		1 121 732	48 890

- (1) Le poste personnel et comptes rattachés se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Avances accordées aux personnels	3 921		5 389	-1 468
Prise en charge maladies	4 726		4 879	-153
Autres	869		1 099	-230
Total	9 516		11 367	-1 851

- (2) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
ETAT crédit de TVA	101 071	(i)	100 665	406
TVA à l'étranger à récupérer	808		1 603	-795
ETAT retenues à la source subie	2 362		1 474	888
Autres	5 198	(ii)	3 641	1557
Total	109 439		107 384	2 055

- (i) Cette augmentation est justifiée par le report de la TVA relatif à l'exercice 2020.
(ii) il s'agit essentiellement des acomptes provisionnels

(3) Divers autres actifs courants :

	2020		2019	VARIATION
Créance Tunisair Technics	296 893		295 097	1 796
Ventes BSP étranger à encaisser	91 492	i	86 377	5 115
Charges constatées d'avance	550		275	275
Fournisseurs débiteurs	22 504	ii	21 346	1 158
Autres (comptes d'attentes)	40 019		49 535	-9 516
Tunisair Technics (charge du personnel)	398 657	iii	346 847	51 810
Tunisair Handling	262 267	iv	245 090	17 177
Tunisie catering	3 130		2 093	1 037
Amadeus	2 398		691	1 707
A.I.S.A	704		654	50
Divers	3 351		3 718	-367
Total	1 121 966		1 051 723	70 243

- (i) La variation du solde du compte « ventes BSP à l'étranger » 2020 par rapport à 2019 est expliqué principalement par les réserves appliquées par les acquéreurs d'une part et par le changement de la périodicité de remboursement.
- (ii) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Technics à titre de l'année 2020.
- (iii) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Handling à titre de l'année 2020.

6.1.8 Actifs Non Courants destinés à être vendus :

Cette rubrique enregistre les avions retirés de l'exploitation et destinés à la vente et répondant aux critères prévus par la norme IFRS 5 relative aux Actifs non courants détenus en vue d'être cédés.

ACTIF NON COURANT DESTINES A LA VENTE	2020		2019	
	Nombre	Solde	Nombre	Solde
Appareils				
B 737-500	2	4 305	2	4 305
Total	2	4 305	2	4 305

Les deux appareils B737-500 ne sont pas encore livrés.

6.1.9 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique se détaille comme suit

	2020	2019
Echéances à court terme sur prêts	460	2 133
Blocage de fonds sur ouverture de Crédits Documentaires	-305	-305
Echéances impayées sur prêts et autres actifs financiers	3 285	5 085
Intérêts courus à recevoir	352	360
Total brut	3 792	7 273
<i>Provision</i>	-3 285	-5 085
Total net	507	2 188

6.1.10 Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Banques & CCP(1)	123 973	163 193
Caisses	720	813
Total	124 693	164 006

(1) Ce poste comporte les fonds reçus de l'état au titre de son participation au plan de redressement de Tunisair (52 MD)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.11 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	2020		2019
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	456 772	(2)	456 624
Autres capitaux propres	-		-
Modifications comptables	-		-
Résultats reportés	-1 315 474		-1 132 352
Total net	-741 883		-558 909
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-231 917</i>		<i>-183 121</i>
Total capitaux propres avant affectation	-973 800		-742 031

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	2020	2019
ETAT TUNISIEN	68 882	68 882
CNSS (participation publique)	4 242	4 242
CNAM (participation publique)	1 772	1 772
CNRPS (participation publique)	4 138	4 138
AIR France	5 926	5 926
PETITS PORTEURS	21 239	21 239
Total	106 199	106 199

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement se composent de :

	2020	2019
FONDS D'INVESTISSEMENT	10 402	10 402
FONDS DE RESERVES EXTRAORDINAIRES	338	338 189
	189	
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	3 534	3 386
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENTS	53 761	53 761
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	50 886	50 886
Total	456 772	456 624

Tableau de variation des capitaux propres (en millier de dinars)

	CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2020	Variation des autres capitaux propres	Résultat 2020	Modifications comptables	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020
Capital social	106 199	-	-	-	106 199
Réserve légale	10 620	-	-	-	10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	456 624	148			456 772
Autres capitaux propres	-	-	-		-
Modifications comptables	-	-	-	-	-
Résultat reporté	-1 132 352	-	-	-	-1 315 474
Résultat de l'exercice	-183 121		-231 917	-	-231 917
Total capitaux propres avant affectation	-742 031	148	-231 917	-	- 973 800

6.1.12 Emprunts :

Cette rubrique représente le montant restant dû sur les emprunts qui se détaille comme suit :

	2020	2019
Emprunt pour acquisition des avions (1)	488 227	588 212
Emprunt pour financement des réacteurs (2)	66 975	120 130
Emprunt pour exploitation (3)	56 394	39 232
Total	611 596	747 574

(1)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	-	8 000
TRESORERIE GENERALE	19 177	-	-
BOURGUIBA LEASE	-	6 624	-
CITI BANK	-	122 815	-
BH	-	6 000	-
TOTAL	19 177	135 439	8 000

(2)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
ATTIJERI BANK	-	-	1 469
AMEN BANK	28 760	-	-
BH	5 425	-	-
UIB	17 728	-	-
BANQUE ZITOUNA	11 089	-	-
TOTAL	63 002	-	1 469

(3)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	2 381	-
ATTIJARI BANK	-	-	1 540
BIAT	-	-	3 038
BNA	-	-	4 375
TFB	-	-	833
TRESORERIE PUBLIC	20 946	-	-
STB	1 058	-	-
TOTAL	22 004	2 381	9 786

6.1.13 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	2020		2019
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	65		65
Provisions pour affaires prud'homales et divers autres prov	12 820		10 881
Provisions pour comblement de passifs des filiales	19 829	(1)	20 483
Provisions pour risque social	6 069	(2)	23 364
Provisions fonds social	10 000		10 000
Provisions pour commissions sur garantie de l'Etat	12 048		12 124
Total	60 831		76 917

Cette variation de provision est expliquée principalement par:

1- Une reprise sur provision a été enregistrée de 654 KDT suite actualisation de la valeur du comblement de passif de Mauritania Airways selon le taux BCT du 31 décembre 2020. A ce jour l'affaire est toujours pendante devant une nouvelle chambre autrement composée de la Cour d'Appel de Nouakchott, qui se prononcera sur le fond de ce litige.

2- Une reprise de 23 366 KDT au titre du risque social et fiscal CNSS et une constatation de provision de 6 069 KDT pour l'exercice 2020

6.1.14 Autres passifs non courants :

Il s'agit des écarts de conversion enregistrés au titre des avances pour acquisition des avions.

	2020	2019
Ecart de conversion Passifs	25 766	53 017
Résorptions	-9 282	- 17 207
Total	16 554	35 810

6.1.15 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Fournisseurs d'exploitation	2 124 678	(1)	2 033 363	114 678
Fournisseurs d'immobilisations	47 929	(2)	46 908	1 021
Fournisseurs- Compagnies Aériennes	6 971	(3)	10 779	-3 808
Fournisseurs, factures non parvenues	14 029		12 937	1 092
Fournisseurs, retenues de garantie	663		391	272
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64	0
Fournisseurs, avances et acomptes	-25 040	(4)	-24 816	-224
Fournisseurs soldes débiteurs reportés	6 868	(5)	6 763	105
Autres	-		-	
Total	2 176 035		2 086 261	89 774

(1)-(2) Ces postes se détaillent principalement :

	2020		2019
OACA	1 000 397		937 190
Tunisair Technics (fournisseur d'exploitation et d'immobilisation)	651 890		611 658
Tunisair Handling	227 237		218 486
Tunisie Catering	41 335		42 685
Tunisair Express	5 710		6 395
TAV AIRPORTS TUNISIE	43 780		40 872
SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES SNBP	20 904		20 300
Autres fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	181 354		181 697
Total	2 172 607		2 059 283

Il s'agit principalement du solde fournisseurs d'Amadeus IT Group IT SA et qui s'élève respectivement à 5 341 KDT et qui sont réglés en 2021.

(4) Il s'agit essentiellement des avances sur factures octroyées à Tunisie Catering d'un montant de 19 200 KDT.

(5) Il s'agit essentiellement des avances sur projet AISA d'un montant de 5 992 KDT.

6.1.16 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	2020		2019
Créditeurs divers	26 030	(1)	27 580
Titres de transport non encore honorés	186 430		145 879
Personnel et comptes rattachés	25 184	(2)	28 925
Etat et collectivités publiques	54 334		26 074
Divers autres passifs courants	232 451	(3)	178 032
Total	524 429		406 490

(1) Ce poste correspond essentiellement à la déclaration CNSS 2020 à payer en 2021.

(2) Cette rubrique correspond principalement aux charges à payer relatives à la prime du 4ème trimestre 2020 et les charges variables pour le personnel navigant du mois de décembre 2020 ainsi qu'à la provision sur congé non soldé.

(3) Comprend principalement les fonds reçus de l'Etat au titre de participation dans le plan de redressement de Tunisair pour une valeur de 52 000 KDT.

6.1.17 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Echéances à moins d'un an sur emprunts	357 333	207 474
Intérêts courus et non échus sur emprunts	5 171	3 310
Total	362 504	210 784

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

6.2.1 Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

	2020		2019
Revenus de l'activité de transport	516 624	(1)	1 692 163
Rev. de l'activité d'assistance aux compagnies aériennes	14 048		10 002
Total	530 672		1 702 164

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019
Transport des passagers et de bagage	502 401	(i)	1 665 441
Transport du fret et de la poste	17 806		36 168
Réduction sur vente fret	-3 583		-9 446
Total	516 624		1 702 164

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2020	2019
Revenus « Régulier+Supplémentaire+pèlerinage »	316 576	974 713
YQ & YR	102 529	343 939
Revenus activité « Charter » et « Frètement »	5 223	74 978
Recettes BCB (Billet Complémentaire de Bagage)	8 362	2 725
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	69 711	270 381
Fidelys		-1 295
Total	502 401	1 665 441

La diminution constatée en 2020 au niveau des revenus de l'activité du transport s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une baisse de la productivité globale de 67% en 2020 comparée à 2019
- Une baisse du nombre de pax transporté de 71% en 2020 comparé à 2019
- Une baisse du coefficient de remplissage de 8.4points en 2020 comparé à 2019
- Une baisse du tonnage fret de 58% en 2020 comparé à 2019

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	2020		2019
Commissions sur ventes de titres de transport	295		649
Produits des comptes de réconciliation	9 575	(1)	9 066
Produits sur émissions des LTA	10 535		9 133
Produits des redevances pour concession VAB	7 335		19 460
Pénalité sur remboursement billets	9 329		22 012
Subvention avance/TFP	-		-
Produits amadeus	1 439		1 060
Divers autres produits	1 646		2 262
Total	40 154		63 642

(1) Le compte « Produits des comptes de réconciliation » enregistre les produits générés par l'apurement des Titres de transport vendus avant le 1^{er} janvier 2019 n'ayant pas été utilisés au 31 décembre 2020.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	2020		2019	VARIATION
Carburant avions	101 356	(1)	400 187	-298 831
Approvisionnements Catering	11 163	(2)	34 307	-23 144
Autres approvisionnements consommés	3 359		6 758	-3 399
Total	115 878		441 252	-325 374

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Personnel au sol	127 187		138 781	-11 594
Personnel navigant technique	49 114		65 210	-16 096
Personnel navigant commercial	36 488		44 864	-8 376
Provision pour congés payés	-1 826		6 266	-8 092
Total	210 963		255 121	-44 158

6.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Dotations aux amorts. et résorption des charges à répartir	87 112	128 541
Dotations aux provisions (1)	13 154	49 328
Reprises sur provisions (2)	-35 600	-11 785
Total net	64 666	166 4

(1) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	2020
Dotations aux provisions pour risque CNSS	6 069
Dot. aux provisions pour affaires prud'homales	1 940
Autres	5 145
Total	13 54

(2) Les reprises sur provisions se détaillent comme suit :

	2020
Reprises sur provisions des créances douteuses	2 025
Reprises sur provisions pour complément fidelys	9 394
Reprise sur comblement de passif Mauritania Airways	654
Reprise provision pour risque social CNSS	23 366
Reprises sur provisions des stocks dormants	161
Total	35 600

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Redevances de route	39 599		132 398	-92 799
Redevances d'atterrissage	25 496		70 658	-45 162
Redevances d'embarquement	69 318		217 353	-148 035
Redevances de réservation électronique	41 061	1	91 135	-50 074
Diverses autres redevances	20 920		58 909	-37 989
Total	196 394		570 453	-374 059

6.2.7 Assistance fournie aux avions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Assistance Commerciale en Tunisie	6 807	19 492	-12 685
Assistance Commerciale à l'étranger	41 816	128 023	-86 207
Assistance Technique en Tunisie (1)	68 929	133 907	-64 978
Assistance Technique à l'étranger	2 215	7004	-4 789
Assistance Fret	6 057	10 036	-3 979
Assistance Fret LIMOCA	-	-5 944	5 944
Assistance Catering	675	3 948	-3 273
Total	126 499	296 466	-152 086

6.2.8 Loyers avions et réacteurs:

	2020	2019	VARIATION
Loyers Avions (1)	675	36 428	35 753
Loyers Réacteurs (2)	-	7 516	-7 516
Total	675	43 944	-43 269

6.2.9 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Loyers et charges locatives	6 164	7 780	-1 616
Frais de Publicité, promotion et relations publiques	2 050	7 655	-5 605
Frais postaux et télécommunications	4 297	4 991	-694
Documentation générale	1 345	2 213	-868
Frais d'hébergement et de repas PAX	4 092	10 304	-6 212
Frais d'hébergement PN	2 875	11 835	-8 960
Frais de transports (réacteurs, pax, fret, PN..)	832	3 210	-2 378
Frais de mission	342	1 095	-753
Divers droits et taxes	5 982	4 234	1 748
Dédommagement client	4 608	11 828	-7 220
Frais de repas PN	3 743	9 551	-5 808
Frais d'entretien et de réparation	374	1 067	-693
Frais de services bancaires et assimilés	4 283	6 229	-1 946
Assurance des avions	1 345	9 304	-7 959
Divers honoraires	3 946	6 733	-2 787
Frais de participation CASS & BSP	551	923	-372
Diverses autres charges d'exploitation	1 694	2 746	-1 052
Diverses autres charges LI-MO-CA	-2 700	1 118	-3 818
Maintenance logiciel	3 828	3 557	271
Total	49 653	106 373	-56 720

6.2.10 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	2020	2019
Intérêt des emprunts	13 981	27 537
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	1 926 (1)	1 754
Autres charges financières	1 187	8 067
Total	17 094	37 358

(1) il s'agit principalement de provision des titres de participations de l'ATCT et TT.

6.2.11 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements et autres produits financiers se composent des éléments suivants :

	2020		2019
Rémunération des comptes bancaires	1 321		1 410
Intérêts de retard facturés	291		402
Dividendes reçus	6 202		26 300
Revenus des prêts à long terme	712		436
Reprise sur provision sur éléments financiers	2 383	(1)	130
Total	10 909		28 678

(1) Il s'agit d'une reprise sur prêt Catering

6.2.12 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

⁽²⁾

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Gains de change	26 833	46 176
Produits nets sur cessions d'immobilisation	-	-
Autres gains sur éléments non récurrents	353	4 150
Total	27 186	50 326

6.2.13 Pertes de change et autres pertes ordinaires :

Les pertes de change et autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	2020	2019
Pertes de change	40 768	74 127
Pénalités et amendes	930	2 508
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	10 126	16 634
Total	51 824	93 269

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Le flux net affectés aux activités d'exploitation est positif et il se détaille comme suit.

	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FLUX LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	695 153	1 676 621
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-555 443	-1 336 217
Intérêts payés	-12 884	-25 339
Impôts,droits et taxe et versements assimilés	-22 047	-70 372
Primes d'assurance déboursées	-4 094	-7 082
FLUX NET FLUX LIES A L'EXPLOITATION	100 685	237 611

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus :

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de « LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créditeurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- ➔ Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions et les frais y afférents (assurances crédit avions), des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- ➔ Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

**NOTES AUX ENGAGEMENTS
HORS BILAN**

1- Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	2020	2019
Cautions reçus	2 662	3 674
Total	2 662	3 674

2- Garanties bancaires données :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2020	2019
Garanties bancaires émises	5 796	3 542
Total	5 796	3 542

1- La situation des engagements antérieurs à 2020 :

Objet	Bailleur	Devise	Montant du crédit	Date du contrat de crédit	Engagements		Encours au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020
					Garanties Données	Garanties Reçus		
1^{er} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	31 998 419,36	21-juin-10	Hypothèque de premier rang sur l'avion		7 692 608,39	4 688 046,31
2^{ème} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	27 983 700,74	22-avr-11	Hypothèque de premier rang sur l'avion		9 550 089,21	6 953 427,70
4^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	36 573 128,82	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	17 577 935,80	13 644 754,38
5^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	37 358 045,13	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	16 781 345,24	14 445 293,22
Avances sur commandes d'avions	Amen Bank	USD	20 000 000,00	24-déc-14		crédit garanti par l'Etat	8 000 000	8 000 000
6^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	40 491 902,51	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	24 932 321,48	21 432 274,88
1^{er} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	86 537 231,25	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	54 719 693,76	47 560 644,46
2^{ème} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	87 693 925,32	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	57 329 375,13	50 076 127,99
Financement d'un CCA à Tunisie Catering	STB	TND	4 000 000,00	17-nov-15		crédit garanti par l'Etat	1 714 285,72	1 763 771,025
Maintenance Réacteurs	BZ	TND	8919375,159	26-10-2016	Hypothèque Avion		3 942 292,276	3 478 944,598
Moteur de rechange	Attijari Bank	USD	9 505 000,00	12-févr-16		crédit garanti par l'Etat	2 376 250	1 425 750
Maintenance Réacteurs 2017-2018	Pool Bancaire dirigé par Attijari Bank	TND	130 000 000,00	06-juil-17		crédit garanti par l'Etat	80 400 000	74 200 000
Crédit d'Exploitation DGF	Attijari Bank	TND	10 000 000,00	22-mai-18		crédit garanti par l'Etat	10 000 000	10 000 000
Maintenance Réacteurs 2018	Banque Zitouna	TND	25 000 000,00	11-juin-18		crédit garanti par l'Etat	20 598 358,314	19 507 631,740

Maintenance Réacteurs 2018	BH Bank	TND	10 000 000,00	16-août-18		crédit garanti par l'Etat	8 348 837,10	7 911 856,392
Maintenance Réacteurs 2018	UIB	TND	20 000 000,00	28-nov-18		crédit garanti par l'Etat	16 000 000,00	16 000 000,00
Maintenance réacteurs 2019	Amen Bank	TND	40 000 000,00	13-févr-19		Garantie de l'Etat	34 193 650,029	40 327 732,420
Maintenance réacteurs 2019	BH	EUR	10 000 000,00	02-juil-19		Garantie de l'Etat	0 tirages en 2019	0 tirages en 2020
PDP A320 N	STB	USD	12 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	12 000 000,00	12 000 000,00
MAINTENANCE EXPLOITATION	STB	USD	10 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00
PDP A320 N	BH	USD	6 000 000,00	30-oct-19		Garantie de l'Etat	6 000 000,00	6 000 000,00
CEA PNT-PNC (*)	Divers Banques	TND		2014-2018	Caution TUNISAIR s/ différentiel Intérêt crédit / Rendement placement	Engagement – Cession s/ Salaire PN	38 311 700	42 814 200
Tunisair Express	BNA	TND	6 000 000	13/01/2009	CAUTION TUNISAIR		1 684 472	1 452 927
Tunisair Express – financement CRJ-900 (*)	Etat Tunisien	TND	26 043 795	10/03/2008	CAUTION TUNISAIR		14 345 976	13 716 909
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°1	Banque Zitouna	TND	46 000 000,00	29-oct-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	45 534 230,09	45 238 276
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	USD	10 000 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	TND	28 200 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	28 200 000,00	28 200 000,00

1- Les nouveaux engagements de l'exercice 2020 () :**

Objet	Notes	Bailleur	Devise	Montant du crédit	Date du contrat de crédit	Engagements		Encours au 31/12/2019	Commissions sur GE facturées à TU
						Garanties Données	Garanties Reçus		
Avances sur commandes A320 NEO		STB	USD	12 972 000	13/01/2020		Garantie de l'Etat	12 972 000	548 306,982 TND
Avances sur commandes A320 NEO		STB	USD	8 788 000	05/02/2020		Garantie de l'Etat	8 788 000	376 424,400 TND

Notes :

(*) A l'instar des années précédentes, Tunisair s'est portée caution solidaire au profit de son Personnel Navigant Technique et Commercial auprès de diverses banques pour des crédits destinés au financement d'investissements en Compte Epargne en Actions (CEA).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la fidélisation du personnel navigant de la compagnie suite à la vague de départs en détachement auprès d'autres compagnies étrangères enregistrée depuis 2008.

Lorsque le rendement des investissements en CEA est insuffisant au remboursement des échéances contractuelles, il y a mise en jeu de cette caution, Tunisair règle alors les sommes dues aux banques prêteuses et se fait rembourser par des retenues sur les salaires des navigants concernés.

Le solde des cautions données à ces banques dans ce cadre s'élève au 31/12/2020 à 42 814 KDT et correspondant au principal des crédits contractés par les PN de 2015 à 2019. La garantie Tunisair couvre également les intérêts découlant de ces emprunts.

()** Durant l'année 2020, Tunisair a contracté 02 nouveaux crédits sous la Garantie de l'Etat, ce qui a donné lieu à la réclamation par le Ministère des Finances de nouvelles commissions sur Garantie de l'Etat pour un montant global de 924 731,382 TND.

NOTES AUX PARTIES LIEES

6.5.1 Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables :

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	-651 890	-227 237	-5 852	-41 335	-363	-1 736	-10
Fournisseurs factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12	632	25 072	-	-576	-	-
Clients Factures non établies							
Sociétés du groupe et associés	695 562	262 898	-	3 131	-	704	2 398

6.5.2 Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe :

	Tunisair Technics (KDT)	Tunisair Handling (KDT)	Tunisie Catering (KDT)	Tunisair Express (KDT)	SCI ESSAFA (KDT)	AMADEUS (KDT)
Dividendes encaissés	-	-	-	-	1 578 (i)	23 353 (ii)
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	3 289 (ii)	2 964 (iv)
Encours du principal des prêts	-	-	4 157,142	1 200,000	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	0	0	-	-
Principal prêts provisionnés	-	-	0	0	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	822,446	287,000	-	-

- (i) Il s'agit de la contre-valeur de 455,453 K EUR au titre des dividendes sur EF2019 encaissés les 07 et 09 février 2020 (parité BCT du 07/02/2020).
- (ii) Au titre de l'exercice 2019
- (iii) 434,714 KEUR sur EF2019 + 553,495 KEUR sur EF2020 (encaissés le 19/01/2023 – convertis au taux BCT du 19/01/2023).
- (iv) Au titre de l'exercice 2020

Tunis, le 27 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société Tunisienne de l'Air

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2020

I. Opinion avec Réserves

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Janvier 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA » (**la Société**) tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2024, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers de la société Tunisienne de l'air « TUNISAIR-SA », arrêtés au 31 décembre 2020, dont le total net du bilan s'élève à 2 778 millions de dinars, et qui font ressortir un résultat net déficitaire de 232 millions de dinars et une variation négative de trésorerie de 39 millions de dinars, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Fondement de l'opinion avec Réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Sur la base de nos travaux d'audit, les états financiers ci-joints appellent de notre part les réserves suivantes :

1. Immobilisations corporelles & valeurs en stocks

1.1. Inventaires physiques des immobilisations et des valeurs en stocks

Notre nomination en tant que commissaires aux comptes de la Société étant intervenue après le 31 décembre 2020, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles et des stocks en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure également de vérifier par d'autres moyens les quantités et les qualités des valeurs constatées en immobilisations corporelles et en stock détenues au 31 décembre 2020, inscrites au bilan pour des montants bruts respectifs de 2 742 millions de dinars et de 6,3 millions de dinars.

En outre, le système informatique pour la gestion des comptes de stocks et des immobilisations a généré de nombreuses erreurs et des écarts dans ces comptes. Ainsi, en raison de ces problèmes, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur les immobilisations et les valeurs en stocks.

1.2. Moteurs des avions Boeing 737

Le poste immobilisations corporelles (*Matériel de transport aérien et réacteurs*) du bilan comprend la valeur comptable brute de deux moteurs d'avion B737-500, soit 3,922 millions de dinars (*avec une valeur nette comptable nulle*), quand bien même qu'ils étaient vendus par la filiale Tunisair TECHNICS en 2018, pour le compte de la Société à un acquéreur étranger.

Le produit de cette vente, soit l'équivalent de 700 mille USD, demeure à la date de ce rapport, non encaissé par la Société, il figure parmi les passifs de la filiale Tunisair TECHNICS (*encaissé et présenté sous forme de dette envers Tunisair-SA pour une valeur de 1,7 millions de dinars*).

Il convient également de noter que la Société aurait de sa part un dû à sa filiale Tunisair TECHNICS, l'équivalent de 722 mille USD, provenant d'une opération de vente de deux moteurs d'avion, qu'elle a effectué pour le compte de cette filiale.

Le conseil d'administration de la Société n'a pas encore approuvé ce processus de transfert, de valorisation et de cession d'immobilisations.

La régularisation de cette situation aura un impact particulièrement positif sur le résultat de l'exercice, puisque le produit de la vente des deux moteurs d'avion B737-500 sera comptabilisé en « Gains Ordinaires ».

1.3. Moteurs des avions A320

En vertu d'un accord conclu entre TUNISAIR-SA et sa filiale, Tunisair TECHNICS, cette dernière a été chargée de réaliser une opération de maintenance de 6 moteurs d'avions appartenant à TUNISAIR-SA. Tunisair TECHNICS à son tour, a fait intervenir un intermédiaire pour l'exécution de l'opération de maintenance chez le prestataire des travaux, et ce, contre une enveloppe financière totale de l'ordre de 35,6 millions USD

A cause d'un différend financier entre l'intermédiaire et Tunisair TECHNICS sur les sommes dues et sur les modalités de paiement, quatre (4) des six (6) moteurs d'avion ont été retenus chez le prestataire des travaux de maintenance.

Ce différend a été soumis devant le tribunal de Commerce de Paris pour jugement, il reste non résolu au moment de la publication de ce rapport. Les conséquences financières potentielles découlant de ce litige impliquant la Société et/ou sa filiale Tunisair TECHNICS n'ont pas été estimées ni reflétées dans les états financiers accompagnant ce rapport.

En outre, et contrairement à la décision du conseil d'administration de la société réuni le 29 mars 2023, le management de la société a conclu un arrangement avec l'un des deux intervenants dans l'opération de maintenance des moteurs, avant le dénouement du litige porté devant les tribunaux de commerce de Paris.

1.4. Matériels de transport aérien en cours

La rubrique « matériel de transport aérien en cours » (cf. note 6.1.2. Immobilisations corporelles), enregistre les sommes décaissées depuis l'année 2017 et jusqu'au 31 déc. 2020, dans le cadre d'un contrat de maintenance "Total Care" des réacteurs Trent 700 de Rolls Royce installés sur les A330. Soit l'équivalent de 64 millions de dinars.

Après investigations et analyses, il nous a été donné de constater qu'une partie des sommes décaissées ne devrait pas être capitalisée comme un actif, et devrait être plus-tôt constatée parmi les charges des exercices correspondant.

A ce sujet, la société n'a pas encore réuni tous les éléments nécessaires pour pouvoir estimer de manière fiable les quotes-parts de ces dépenses devant être transférées en charges de l'exercice et en résultats reportés.

Notez, que ces corrections feront aggraver le cumul des déficits antérieurs à concurrence de la valeur des dépenses qui ne devraient pas être capitalisées en « Immobilisations en cours ». De notre part nous n'avons pas pu estimer par d'autres moyens d'audit et de manière exacte l'ampleur de ces corrections.

2. Comptes clients et comptes rattachés

La rubrique du bilan « Clients & comptes rattachés » enregistre des soldes de créances clients à la fois débiteurs et créditeurs, qui ne sont pas justifiés et apurés à la date de rédaction de ce rapport, ils se détaillent comme suit :

Soldes des comptes clients débiteurs non justifiés :	38,9 millions de dinars
Soldes des comptes clients créditeurs non justifiés :	43,7 millions de dinars

Ces soldes non justifiés dont la majorité remontent aux exercices antérieurs, qui auraient dû être apurés, sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de créances qui génère de nombreuses erreurs dans ces comptes. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de créances clients non justifiés inscrits au bilan. Nous n'avons pas été aussi en mesure d'estimer l'incidence des ajustements qui, le cas échéant, s'avèrent nécessaires sur les comptes de créances, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

3. Liquidités & équivalents de liquidités

La rubrique du bilan « Liquidités & équivalents de liquidités » qui enregistre un solde comptable débiteur de 164 millions de dinars à la date du 31 décembre 2020, correspond à un solde global figurant sur les différents relevés bancaires à la même date s'élevant à uniquement 157 millions de dinars, dont 52 millions de dinars dans un compte de la Trésorerie Générale de la Tunisie TGT, au titre de la participation de l'Etat Tunisien au plan de redressement de la société. Ce montant aurait dû être reclassé parmi les actifs non courants en raison de l'absence du critère de liquidité immédiate.

Par ailleurs, l'opération de rapprochement des soldes a permis de dégager des opérations en suspens et des différences entre les livres comptables de la société et les relevés bancaires, en cours de justification détaillées comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

Opérations exécutées par les banques non comptabilisées par la société	:- 19,5	+ 9,8
Opérations comptabilisées par la société ne figurant pas sur les relevés bancaires des comptes courants :	- 15,9	+10

La justification et l'apurement de ces écarts pourraient engendrer des ajustements significatifs sur les comptes de liquidités et sur les éléments composant le bilan, l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

D'autres part, les comptes de virements internes qui devraient être soldés à la date de clôture de l'exercice, présentent des soldes anciens non apurés s'élevant à 0,22 millions de dinars.

Enfin, plusieurs comptes bancaires totalisant 9,5 millions de dinars ne sont pas matérialisés par des états de rapprochements bancaires.

4. Les comptes de l'actif et du passif courant

4.1. Soldes non justifiés des comptes réciproques avec les filiales

Le rapprochement des soldes des comptes réciproques avec les filiales du groupe Tunisair, a permis l'identification des écarts non justifiés détaillés comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

	Ecart par rapport au solde du compte client (débitéur)	Ecart par rapport au solde du compte fournisseur (créditeur)
Société Tunisair EXPRESS	6,2	0,41

4.2. Dette envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6.1.15, la dette de la Société envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), s'élève à la date du 31 décembre 2020 à 1 000 millions de dinars. Cela représente l'accumulation sur plusieurs exercices des redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne revenant à l'Office en vertu du décret n°2010-2059 fixant la liste des redevances aéroportuaires soumises au régime de l'homologation administrative.

Néanmoins les états financiers ci-joints ne prennent pas en compte les éventuels intérêts de retard que l'office pourrait facturer à la société en vertu de la réglementation, à un taux égal à celui des découverts bancaires en vigueur au moment de la facturation.

De notre part, nos entretiens avec la Direction de la société et nos demandes de confirmations de soldes adressées à l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, ne nous ont pas permis de cerner avec précision le volume des intérêts de retard que l'exploitant de l'aéroport pourrait appliquer, pour tout retard dans le règlement de ses créances non recouvrées dans les délais impartis.

4.3. Soldes des comptes de l'actif et du passif courant, non justifiés

Les deux rubriques « Autres Actifs Courants » et « Autres Passifs Courants » enregistrent plusieurs comptes non justifiés, et non encore apurés qui se détaillent comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

	Montant débiteur	Montant créditeur
Fournisseurs d'exploitation	-	8,4
Personnel & comptes rattachés	12	6,9
Etat – impôts & taxes	1,6	2,2
Comptes d'attentes	16,9	-
Autres comptes d'actifs et de passifs courants	-	19,3
Compte de passif « RAV EMD » (1)		77,5
Recettes commerciales « BSP » (2)	91,5	-

(1) A la clôture de l'exercice 2020, le solde de ce compte a été justifié à concurrence de 93%.

(2) A la date de rédaction de ce rapport, l'apurement de ce solde est en progression continue avec les encaissements reçus au cours des exercices postérieurs à la clôture.

Ces soldes anciens non justifiés sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de l'exploitation qui génère de nombreuses erreurs. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de dettes et de créances liés à l'exploitation. Nous n'avons pas été aussi en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

5. Les comptes liés à la gestion du personnel et aux aspects sociaux

5.1. Déficit structurel du fonds social

A la date du 31 décembre 2020, l'encours des prêts accordés sur le fonds social s'élève à 9,9 millions de dinars, alors que les ressources propres du fonds sont uniquement de 3,5 millions de dinars. Soit un déficit structurel de 6,4 millions de dinars.

Ce déficit a été constaté principalement en puisant tout au long des années précédentes les ressources nécessaires au fonds social sur les ressources propres de la société, et ce, en l'absence de la quote-part annuelle revenant au fonds social sur les bénéfices distribuables.

Veillez également noter qu'une partie de cet autofinancement n'a pas été décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires ou par l'autorité de tutelle.

5.2. Avantages postérieurs à l'emploi, non évalués et non pris en comptes

Le coût associé au bénéfice du personnel de la société d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment le régime de retraite complémentaire), n'est pas déterminé sur une base actuarielle, et n'est pas par conséquent correctement pris en compte durant les périodes au cours desquelles l'avantage est acquis par les employés, (excepté une provision forfaitaire de 10 millions de dinars constatée en 2016).

Il en découle que le passif du bilan ne prend pas en compte les engagements futurs exhaustifs de la société envers ses employés.

De notre part, en l'absence d'une estimation actuarielle basée sur les données démographiques des employés de la société, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements nécessaires des passifs, des éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

III. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Continuité d'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention que suite aux difficultés économiques, techniques et sociales qui ont perduré sur plusieurs années successives et suite également à la baisse durant l'exercice 2020 de l'activité de la société en raison de la pandémie de COVID-19, les pertes cumulées au 31 décembre 2020 ont atteint la somme de 1.547 millions de dinars, engendrant un total des capitaux propres négatif d'une valeur de 974 millions de dinars. Ces conditions, ajoutées aux autres points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », révèlent l'existence d'une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Il s'en suit que cette situation place la société sous les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

2. Dossier de MAURITANIA Airways

Comme il est mentionné au niveau de la note n° 6.1.13, les « Provisions pour comblement de passifs des filiales » couvrent le risque lié au jugement du tribunal de première instance de Nouakchott (Mauritanie) en date du 12 Mai 2015, ayant reconnu la responsabilité de la société pour combler les passifs de la compagnie « MAURITANIA Airways » (filiale détenue à raison de 51%) en liquidation, pour un montant équivalent à 66 millions de dinars.

Notez que la société a engagé des négociations avec l'Etat Mauritanien pour se faire prévaloir des créances qui lui reviennent, reconnues par l'administrateur de liquidation de la compagnie « MAURITANIA Airways », pour un montant équivalent à 46,3 millions de dinars.

3. Contrats en cours de la filiale en liquidation AISA

La filiale AVIATION IT SERVICE AFRICA « AISA », spécialisée dans la conception des programmes informatiques et des systèmes d'information, détenue à raison de 100% par la société de manière directe et indirecte, a été mise en liquidation par décision de son Assemblée Générale du 13 Juin 2017. Les contrats en cours d'AISA sont actuellement gérés par la Direction de la société.

IV. Questions clés d'audit

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Risque de continuité d'exploitation

1.1. Risque identifié

Comme indiqué dans le paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables), le Conseil d'administration a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. L'application de ce principe s'appuie sur les prévisions d'amélioration de son chiffre d'affaires en 2021, une politique tarifaire dynamique et sa capacité à se refinancer pour faire face aux difficultés imposées par la pandémie du Covid-19.

Nous avons considéré l'appréciation du risque de continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit, car elle repose sur les hypothèses et le jugement de la Direction et présente un risque inhérent lié à la réalisation des prévisions de trésorerie, qui demeure par nature incertaine.

1.2. Notre réponse

Nous avons pris en compte le risque de liquidité et de continuité d'exploitation résultant des effets des crises politiques, et des hausses des prix du carburant lors de la planification et de la réalisation de notre audit. Nos diligences effectuées consistaient à :

- a. Apprécier l'évaluation par la Direction des risques liés aux effets de la pandémie de Covid-19 et au contexte macro-économique sur les activités et les ressources financières de la société par rapport à notre propre compréhension de ces risques ;
- b. Prendre connaissance des procédures mises en place pour établir les prévisions de trésorerie ;
- c. Apprécier, le caractère approprié des principales hypothèses retenues pour l'établissement des prévisions de trésorerie à l'horizon de douze mois provenant de l'exploitation, des investissements et du financement au regard de notre connaissance du secteur, du marché, du contexte macro-économique, de la Société et des intentions de la Direction ;
- d. Apprécier la cohérence du plan d'affaires utilisé dans l'appréciation du principe de continuité d'exploitation avec celui utilisé pour les tests de dépréciation des actifs ;
- e. Interroger la Direction sur les éventuels autres événements ou circonstances postérieurs au 31 décembre 2020 qui seraient susceptibles de remettre en cause les prévisions de trésorerie ; et
- f. Apprécier le caractère approprié des informations relatives à la continuité d'exploitation présentées au niveau du paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables) annexés aux comptes annuels.

2. Opérations entre les sociétés du groupe, créances et recettes commerciales

2.1. Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les créances provenant des recettes commerciales et celles provenant des opérations avec les sociétés du groupe représentent près de 1 359 millions de dinars en valeur brute, au regard d'un total bilan de 2 778 millions de dinars.

Nous avons considéré que l'évaluation des créances qui se rattachent aux recettes commerciales et aux opérations avec les sociétés du groupe est un point clé de l'audit en raison des incertitudes inhérentes à certaines hypothèses et notamment à la probabilité d'encaissement de ces créances dans un contexte de crise sanitaire et de crise en Ukraine, et en raison de l'importance que pourrait revêtir une reprise ou une dotation pour dépréciation de ces actifs sur les comptes de la société.

2.2. Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs comptables des créances, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et selon la nature de la créance concernée :

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties des prestations rendues prend naissance après la constatation des revenus, on constitue une provision distincte pour en tenir compte, le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté. Généralement, les créances sur les sociétés du groupe sont confirmées en grande partie par des procès-verbaux d'arrêté de soldes périodiques.

Les créances provenant des recettes commerciales sont encaissées dans leur majeure partie via le système « BSP » de l'IATA qui regroupe par bi-mensualité les montants encaissés par les agents revendeurs pour chaque compagnie et les montants dus à chaque compagnie. Ensuite, le BSP établit la balance et regroupe en une seule transaction financière les paiements de chacun. Ainsi, le système BSP peut être mis en parallèle avec la compensation bancaire.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

V. Rapport Relatif Aux Obligations Légales et Réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Cet examen a fait constat de plusieurs défaillances décelées dans la gouvernance du système d'information de la société et la bonne gestion des opérations engagées (Retard dans la comptabilisation des charges, défaut d'apurement et de justification de certains soldes comptables, Système d'information touché par plusieurs défaillances,etc.).

2. Tenue des valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 06 décembre 2005, nous avons vérifié la conformité des conditions de tenue des comptes en valeurs mobilières avec la réglementation en vigueur.

Sur la base de cette vérification, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue et la conservation des comptes en valeurs mobilières émises par la Société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis, Le 27 Janvier 2025

Les Commissaires aux comptes

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« EXACOM AUDIT » ET « MKS »

ABDERRAZEK SOUEI

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« FINANCO » ET « SOFIDEX »

YAHIA ROUATBI

Tunis, le 27 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société Tunisienne de l'Air

Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice 2020 :

1. Crédits dépassant la limite de 5 000 KDT

1.1 Signature d'un contrat d'emprunt à moyen terme enregistré à la Recette des Finances le 13 janvier 2020 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 12 972 KUSD, remboursable trimestriellement en intérêts et infime en principal le 30 avril 2022. La rémunération se fait au taux Libor (3 mois) + 2,5% si Libor positif et 2,5% si Libor négatif.

1.2 Signature d'un contrat d'emprunt à moyen terme enregistré à la Recette des Finances le 05 février 2020 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 8 788 KUSD, remboursable trimestriellement en intérêts et infime en principal le 31 mars 2021. La rémunération se fait au taux Libor (3 mois) + 2,5% si Libor positif et 2,5% si Libor négatif.

1.3 Signature d'une convention de crédit à court terme le 01 juin 2020 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 8 800 KDT, remboursable après une année en intérêts et en principal et en principal le 01 juin 2021. La rémunération se fait au taux TMM +3%.

1.4 Signature d'une convention de crédit à moyen terme le 31 décembre 2020 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 26 553 KDT, remboursable trimestriellement en intérêts et en principal et dont la dernière échéance est fixée au 29 février 2024. La rémunération se fait au taux TMM +1%.

2. Ligne de crédit A

2.1. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 3 septembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 4 466 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,04% et échéant le 02 mars 2022.

2.2. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 28 septembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 213 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,04% et échéant le 24 mars 2022.

2.3. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 21 octobre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 425 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,01% et échéant le 20 avril 2022.

2.4. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 20 novembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 012 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 8,55% et échéant le 19 mai 2022.

2.5. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 21 décembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 006 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 8,38% et échéant le 20 juin 2022.

3. Ligne de crédit B

3.1. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 03 janvier 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 525 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 19 juin 2020.

3.2. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 16 janvier 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 203 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 21 juillet 2020.

3.3. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 18 février 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 130 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 17 août 2020.

3.4. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 26 février 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 888 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,08% et échéant le 27 août 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions conclues avec TUNISAIR TECHNICS

Conformément au protocole d'accord initial signé avec sa filiale TUNISAIR TECHNICS et ses avenants, la société TUNISAIR TECHNICS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant total de 78 815 KDT au titre des prestations fournies et des travaux de maintenance des réacteurs.

Le montant facturé par la société TUNISAIR-SA à la société TUNISAIR TECHNICS s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 50 890 KDT, dont 49 665 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

2. Conventions conclues avec A.I.S.A

La société A.I.S.A n'a pas facturé à la société TUNISAIR-SA des prestations informatiques au titre de l'année 2020.

En 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société A.I.S.A des loyers relatifs à la location d'un local sis à Tunis pour un montant total TTC de 50 KDT.

3. Conventions conclues avec TUNISAIR HANDLING

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR HANDLING un montant de 19 418 KDT dont 18 527 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

La société TUNISAIR HANDLING a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 8 751 KDT dont 6 806 KDT correspondent à l'assistance au sol assurée par cette dernière.

En date du 02 mai 2014, dans le cadre d'une convention, la société TUNISAIR-SA a accordé à sa filiale TUNISAIR HANDLING un prêt en compte courant d'associés pour un montant de 2 300 KDT générateur d'intérêts au taux TMM+1%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 105 KDT.

En date du 02 mai 2015, dans le cadre d'une convention, la société TUNISAIR-SA a accordé à sa filiale TUNISAIR HANDLING un prêt en compte courant d'associés pour un montant de 400 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 9 KDT.

4. Conventions conclues avec TUNISAIR EXPRESS

En date du 15 juin 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant de 1 000 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant s'est élevé à 400 KDT.

En août 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une deuxième convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant de 2 500 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant s'est élevé à 800 KDT et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 19 KDT.

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR EXPRESS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 3 187 KDT.

En 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR EXPRESS la charge de location d'avions pour un montant de 649 KDT conformément au protocole d'accord en date du 30 octobre 2012 ainsi que la mise à disposition d'une partie de son personnel pour un montant de 202 KDT.

5. Conventions conclues avec TUNISIE CATERING

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISIE CATERING un montant de 289 KDT.

La société TUNISIE CATERING a facturé à la société TUNISAIR-SA son service Catering au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 8 508 KDT.

La société TUNISAIR-SA a signé le 21 janvier 2016 une convention en compte courant associés avec la société TUNISIE CATERING portant sur un montant de 3 000 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte s'est élevé à 1 714 KDT.

Une seconde convention en compte courant associés a été signée la même année et portant sur un montant de 1 000 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte s'est élevé à 643 KDT.

En date du 25 octobre 2011, la société TUNISAIR-SA a conclu avec la société TUNISIE CATERING une convention de prêt, d'un montant de 1 800 KDT générateur d'intérêts au taux égal à 8%. Le montant en principal n'ayant pas été recouvré pour son intégralité, la société a constaté une provision pour le montant total. Les intérêts échus sur ce prêt totalisent 492 KDT dans les comptes de la société TUNISAIR-SA.

6. Conventions conclues avec l'A.T.C.T

La société TUNISAIR-SA a signé en 2005 une convention de prestations de formation avec la société A.T.C.T. Les facturations au titre de l'exercice 2020 par l'A.T.C.T se sont élevées à 1 503 KDT.

Le montant facturé par la société TUNISAIR-SA à la société A.T.C.T s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 47 KDT, dont 41 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

7. Conventions conclues avec SCI ESSAFA

La société SCI Essafa a facturé à la société TUNISAIR-SA des loyers pour un total de 1 970 KDT et ce conformément aux baux commerciaux signés par les parties contractantes.

8. Conventions conclues avec l'Etat

La société TUNISAIR-SA a facturé, courant l'année 2020, les loyers relatifs à deux locaux sis à Tunis et à Sfax au Ministère du Transport pour un montant total TTC de 182 KDT, et ce en application des contrats conclus en date du 14 novembre 1991 et du 15 février 2010.

Durant l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a contracté 2 nouveaux crédits bénéficiant de la Garantie de l'Etat pour un total équivalent à près de 61 615 KDT, ce qui a donné lieu, en contrepartie, à des commissions pour un montant global de 925 KDT.

I. Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables de la société TUNISAIR-SA (en KDT)

Les soldes réciproques entre les sociétés du groupe TUNISAIR-SA au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	(651 890)	(227 237)	(5 852)	(41 335)	(363)	(1 736)	(10)
Clients et comptes rattachés	12	632	25 072	-	(576)	-	-
Sociétés du groupe et associés	695 562	262 898	-	3 131	-	704	2 398

IV. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe en (KDT)

Les dividendes encaissés, les dividendes à encaisser et les prêts consentis par TUNISAIR-SA, au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

	Tunisair Technics (KDT)	Tunisair Handling (KDT)	Tunisie Catering (KDT)	Tunisair Express (KDT)	SCI ESSAFA (KDT)	AMADEUS (KDT)
Dividendes encaissés	-	-	-	-	1 578	23 353
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	3 289	2 964
Encours du principal des prêts	-	-	4 157	1 200	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-	-
Principal provisionnés	-	-	-	-	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	822	287	-	-

V. Cautions et garanties en (KDT)

La société TUNISAIR-SA s'est portée caution des crédits octroyés à sa filiale TUNISAIR EXPRESS en garantie du remboursement des crédits à long terme accordés dans le cadre du financement de l'acquisition d'un avion de type ATR 72-500 et d'un avion CRJ900. Ci-dessous la liste des cautions fournies :

Bénéficiaire	Date	Montant de la caution (KDT)	Reliquats en principal au 31/12/2020 (KDT)
BNA	13/01/2009	6 000	1 453
Etat Tunisien	10/03/2008	26 044	13 717

La société TUNISAIR-SA s'est portée caution des crédits octroyés par diverses banques au personnel navigant pour le financement des investissements en compte épargne en actions (CEA). Le solde des cautions données à ce titre s'élève au 31 décembre 2020 à 42 814 KDT.

VI. Obligations et engagement de la société envers les dirigeants en (DT)

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1.1 Président Directeur Général

La rémunération de l'ancien Président Directeur Général a été fixée par l'arrêté de Monsieur le Président du Gouvernement du 27 août 2016. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 29 septembre 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 52 260 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 6 874 DT et 290 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 568 DT ;
- Une voiture de fonction, l'équivalent en indemnité de 819 DT et un montant de 8 940 DT de carburant.

1.2 Secrétaire Général

▪ Du 1^{er} janvier 2020 au 13 juin 2020

La rémunération du Secrétaire Général en poste durant cette période a été fixée en partie par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général et à l'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 13 juin 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 29 408 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 2 113 DT et 220 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 882 DT ;
- Une voiture de fonction et une équivalence d'indemnité de voiture d'un montant de 540 DT ;
- Des bons de carburant d'un montant de 2 974 DT ;
- Des bons de restauration d'un montant de 572 DT.

▪ Du 17 juin 2020 au 31 décembre 2020

La rémunération du Secrétaire Général en poste durant cette période a été fixée en partie par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général et à l'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 17 juin 2020 au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 34 572 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 4 215 DT et 194 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 037 DT ;
- Une voiture de fonction et une équivalence d'indemnité de voiture d'un montant de 647 DT ;
- Des bons de carburant d'un montant de 4 544 DT.

1.3 Directeur Général Adjoint Commercial

▪ Du 1^{er} janvier 2020 au 16 janvier 2020

- La rémunération du Directeur Général Adjoint Commercial a été fixée sur la base de son ancien salaire et en partie, par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 16 janvier 2020 se présente comme suit :

- Un salaire brut de 3 540 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 410 DT et 36 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 106 DT ;
- Une voiture de fonction, soit l'équivalent en indemnité de 47 DT et un montant de 372 DT de carburant ;
- Des bons de restauration d'un montant de 429 DT.

▪ **Du 16 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

Durant cette période, le secrétaire général de TUNISAIR-SA a occupé par intérim le poste de directeur général adjoint commercial, sans contrepartie financière.

1.4 Directeur Général Adjoint Technique

La rémunération du Directeur Général Adjoint Technique a été fixée sur la base de son ancien salaire et en partie, par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 janvier 2020 au 30 avril 2020 se présente comme suit :

- Un salaire brut de 17 804 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 2 054 DT et 129 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 543 DT ;
- Une voiture de fonction, soit l'équivalent en indemnité de 400 DT et un montant de 2 974 DT de carburant.

1.5 Jetons de Présence

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

- Les membres représentant l'Etat Tunisien : Le montant annuel par membre a été arrêté à 5 000 DT ;
- Les membres représentant les entreprises publiques : Le montant annuel brut maximum pour chaque membre est fixé à 2 188 DT ;
- Le membre représentant les petits porteurs : Le montant des jetons de présence est arrêté conformément au montant attribué à l'administrateur représentant les entreprises publiques ayant la fonction de directeur soit un montant annuel brut maximum de 2 000 DT.

1.6 Comité d'audit

Les membres du comité d'audit perçoivent une rémunération soumise annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. L'enveloppe proposée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 500 DT par présence effective aux réunions avec un plafond brut annuel de 3 000 DT par membre.

1. Les obligations et engagements de la société Tunisienne de l'Air envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG		DGAs		SG	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	70 751	-	28 415	-	81 346	-
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	70 751	-	28 415	-	81 346	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précités, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, Le 27 Janvier 2025

Les Commissaires aux comptes

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« EXACOM AUDIT » ET « MKS »

ABDERRAZEK SOUEI

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« FINANCO » ET « SOFIDEX »

YAHIA ROUATBI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Mahmoud ZAHAF.

BILAN
Au 30 juin 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	Solde au		
		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 272 371	2 244 341	2 272 034
Moins : Amortissements		<1 586 760>	<1 472 172>	<1 529 507>
	B-1	685 611	772 169	742 527
Immobilisations corporelles		93 266 924	89 940 099	92 652 970
Moins : Amortissements		<64 025 422>	<61 704 150>	<63 016 760>
	B-2	29 241 502	28 235 949	29 636 210
Immobilisations financières		16 299 872	16 909 787	16 808 992
Moins : Provisions		<433 818>	<532 092>	<589 574>
	B-3	15 866 054	16 377 695	16 219 418
Total des actifs immobilisés		45 793 167	45 385 813	46 598 155
Total des actifs non courants		45 793 167	45 385 813	46 598 155
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		22 888 804	26 502 416	25 771 057
Moins : Provisions		<3 414 687>	<1 446 375>	<3 394 845>
	B-4	19 474 117	25 056 041	22 376 212
Clients et comptes rattachés		64 379 861	63 695 844	69 089 849
Moins : Provisions		<4 764 336>	<4 680 123>	<4 689 799>
	B-5	59 615 525	59 015 721	64 400 050
Autres actifs courants		15 927 865	17 487 540	17 148 394
Moins : Provisions		<4 132 583>	<2 607 482>	<3 918 695>
	B-6	11 795 282	14 880 058	13 229 699
Placement et autres actifs financiers	B-7	481 957	509 655	401 396
Liquidités et équivalents de liquidités	B-8	3 056 214	3 007 676	3 882 208
Total des actifs courants		94 423 095	102 469 151	104 289 565
Total des actifs		140 216 262	147 854 964	150 887 720

BILAN
Au 30 juin 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Solde au		
		30/06/2024	30/06/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserves		15 893 754	15 893 754	15 893 754
Résultats reportés		<14 458 529>	<5 176 856>	<5 176 856>
Autres capitaux propres		225 233	226 504	225 233
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 660 458	34 943 402	34 942 131
Résultat de l'exercice		<3 279 073>	<7 189 965>	<9 281 673>
Total des capitaux propres avant affectation	B-9	22 381 385	27 753 437	25 660 458
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Emprunts	B-10	29 729 348	30 893 997	32 587 192
Provisions	B-11	3 585 242	3 492 013	3 036 497
Total des passifs non courants		33 314 590	34 386 010	35 623 689
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B-12	9 401 963	9 682 898	10 701 981
Autres passifs courants	B-13	12 038 488	9 025 772	10 380 782
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-14	63 079 836	67 006 847	68 520 810
Total des passifs courants		84 520 287	85 715 517	89 603 573
Total des passifs		117 834 877	120 101 527	125 227 262
Total des capitaux propres et des passifs		140 216 262	147 854 964	150 887 720

Etat de résultat
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de
		30/06/2024	30/06/2023	12 mois clos le
				31/12/2023
Produits d'exploitation				
Revenus	R-1	42 300 246	37 041 348	89 092 002
Ventes locales		17 996 928	16 527 452	42 970 138
Ventes à l'exportation		24 303 318	20 513 896	46 121 864
Autres produits d'exploitation	R-2	294 007	283 986	589 717
Total des produits d'exploitation		42 594 253	37 325 334	89 681 719
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R-3	798 792	<3 946 121>	<1 391 079>
Achats d'approvisionnements consommés	R-4	25 748 853	30 598 789	61 599 661
Charges du personnel	R-5	8 833 796	7 931 761	16 370 539
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	R-6	1 953 436	2 811 349	7 176 245
Autres charges d'exploitation	R-7	3 173 127	2 482 071	5 421 106
Total des charges d'exploitation		40 508 004	39 877 849	89 176 472
Résultat d'exploitation		2 086 249	<2 552 515>	505 247
Produits des placements		5 888	-	28 715
Charges financières nettes	R-8	<4 789 948>	<4 603 038>	<9 786 865>
Autres gains ordinaires	R-9	42 008	49 873	174 527
Autres pertes ordinaires	R-10	<527 771>	-	<1 760>
Résultat des activités ordinaires avant impôts		<3 183 574>	<7 105 680>	<9 080 136>
Impôt sur les bénéfices	R-11	95 499	84 285	201 537
Résultat net de l'exercice		<3 279 073>	<7 189 965>	<9 281 673>

Etat de Flux de trésorerie
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de
		30/06/2024	30/06/2023	12 mois clos le
				31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net de l'exercice		<3 279 073>	<7 189 965>	<9 281 673>
Ajustements pour:				
-Amortissements & provisions	F-1	2 681 852	2 907 292	8 113 532
-Reprises sur provision et amortissements	F-2	<728 416>	<95 943>	<937 287>
Variation des :				
-Variation des stocks	F-3	2 882 253	<2 726 278>	<1 994 919>
-Variation des créances	F-4	4 709 988	13 377 223	7 983 218
-Variation des autres actifs	F-5	1 226 032	<2 229 751>	<1 875 563>
-Variation des autres actifs financiers	F-6	<80 561>	<101 615>	6 644
-Variation des fournisseurs	F-7	2 082 301	<374 443>	2 567 255
-Variation des autres passifs	F-8	1 375 532	<1 375 181>	600 372
Autres ajustements :				
-Plus ou moins-value de cession		<10 079>	-	<3 250>
-Quote-part subvention d'investissement		-	-	<1 271>
Flux provenant des activités d'exploitation		10 859 829	2 191 339	5 177 058
Flux liés aux activités d'investissement				
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-9	<311 217>	<7 346 360>	<1 947 800>
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		40 000	-	3 250
-Décaissements affectés à des dépôts et cautionnements	F-10	<11 600>	<49 386>	-
-Encaissements provenant des immobilisations financières		491 877	-	51 409
Flux de trésorerie provenant des / (affectés aux) activités d'investissement		209 060	<7 395 746>	<1 893 141>
Flux de liés aux activités de financement				
-Encaissement provenant des emprunts		-	6 827 807	-
-Remboursement d'emprunts		<4 037 762>	<3 231 312>	<6 320 392>
-Variation Crédits de gestion		<3 720 587>	1 693 570	1 516 325
Flux de trésorerie (affectés aux) / provenant des activités de financement		<7 758 349>	5 290 065	<4 804 067>
Variation de la trésorerie		3 310 540	85 658	<1 520 150>
Trésorerie au début de l'exercice	F-11	<8 375 890>	<6 855 740>	<6 855 740>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F-12	<5 065 350>	<6 770 082>	<8 375 890>

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 30 juin 2024 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS DE LA PERIODE

A l'exception du point évoqué au niveau de la note VIII aux états financiers, il n'y a pas eu d'autres événements survenus entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires qui, sans être liés à la clôture :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif postérieurement à la clôture de la période ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis aux taux annuels de 33,33% et 10%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

VI. STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE

Suite à l'interdiction sans préavis et avec effet rétroactif par l'administration Tunisienne de l'importation de vieilles batteries, un stock de batteries usagées importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire (servant de matières premières pour la production des batteries) a été bloqué au port de Radès par la Douane tunisienne depuis janvier et février 2021. En effet, la Douane Tunisienne n'a pas autorisé la libération de 35 conteneurs totalisant 965 tonnes et d'une valeur de 2 802 137 DT, alors que la société disposait des autorisations règlementaires nécessaires au moment de l'importation et qu'elle procédait à l'importation des vieilles batteries sous le régime suspensif de la transformation active depuis octobre 2016 avec l'accord de la Douane et des ministères chargés du Commerce et de l'Industrie.

En avril 2023, le receveur de la Douane du port de Radès a procédé à la mise en vente au plus offrant de ces vieilles batteries.

Le 05 juillet 2023, une partie du stock de vieilles batteries (818,205 tonnes) a été vendue par la douane à une société étrangère lors d'une vente aux enchères pour un montant de 690 000 DT et les recours de la société contre ces procédures n'ont pas abouti.

Compte tenu des éléments ci-dessus et suite au transfert de la propriété du stock, une provision pour dépréciation de la totalité de la valeur du stock a été comptabilisée par la direction pour 2 802 137 DT.

VII. AVANCES AUX FOURNISSEURS ETRANGERS DE VIEILLES BATTERIES

La société a accordé des avances totalisant environ 2 millions de dinars à des fournisseurs de vieilles batteries basés en Afrique subsaharienne, qu'elle n'a pas pu récupérer après le blocage inopiné et sans préavis de l'importation des vieilles batteries par l'administration tunisienne. En effet, ces fournisseurs qui avaient mis en place un circuit de collecte exclusif au profit de notre société, ont subi un préjudice suite à la rupture unilatérale de l'enlèvement des vieilles batteries par notre Société. En raison de la stagnation des négociations portant sur le montant du dédommagement au profit de ces fournisseurs et de l'incertitude quant au recouvrement de ces avances, le conseil d'administration a autorisé la direction à porter plainte contre ces fournisseurs. Il est à signaler que la société a constitué une provision pour dépréciation de ces avances à hauteur de 879 162 DT.

VIII. CONTENTIEUX AVEC LA DOUANE TUNISIENNE ET INCERTITUDE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Le tribunal de 1ère instance de Ben Arous a prononcé en date du 11 Juillet 2024 un jugement condamnant la société ATA, par solidarité avec son représentant légal, à des amendes s'élevant à deux cent trente-quatre millions de dinars (234 MDT), suite au contentieux avec la Douane Tunisienne relatif à :

- La détention sans titre de mouvement légal de marchandises prohibées provenant du délit de contrebande (80 MDT, par solidarité avec des fournisseurs locaux collecteurs de vieilles batteries qui n'ont pas pu prouver l'origine de leur stock) ;
- L'importation sans déclaration de marchandises prohibées (69 MDT) ; et
- L'aliénation de marchandises sous-douanes (85 MDT, au titre du non-apurement de près de 6 000 tonnes de vieilles batteries importées, pour cause de blocage du code NGP par la Douane).

La société s'est conformée à toutes les obligations légales en matière d'information du CMF, la Bourse et du public et a tenu une communication financière à cet effet en date du 30 juillet 2024

La direction de la société affirme qu'elle collecte les vieilles batteries sur le marché local dans le cadre de la légalité, qu'elle détient toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'importation des vieilles batteries et qu'elle a exporté l'intégralité de la production issue de la transformation des vieilles batteries importées conformément aux dispositions réglementaires et que le non-apurement de près de 6 000 tonnes de vieilles batteries importées n'est dû qu'au blocage du code NGP par la Douane.

Un appel a été interjeté contre le jugement, en date du 15 juillet 2024 et la direction de la société est confiante quant à la solidité de son dossier juridique.

En outre, tout en poursuivant l'affaire en appel, la direction envisage de déposer, avant la date limite du 20 juin 2025, une demande d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025. Cela permettrait de plafonner les pénalités douanières à un montant estimé par la direction à 15,6 millions de DT.

Ainsi, malgré le caractère significatif des amendes dont le montant pourrait, en cas de confirmation de ce jugement par la cour d'appel, mettre en péril la continuité d'exploitation, la direction estime disposer de tous les arguments juridiques nécessaires pour se défendre en appel. Elle reste également éligible à l'amnistie douanière évoquée ci-dessus, ce qui permet de maintenir le principe de continuité d'exploitation.

NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Logiciels	2 155 377	2 127 347	2 155 040
Autres immobilisations incorporelles	116 994	116 994	116 994
Total	2 272 371	2 244 341	2 272 034
Amortissements "Logiciels"	<1 469 766>	<1 355 178>	<1 412 513>
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	<116 994>	<116 994>	<116 994>
Total Amortissement	<1 586 760>	<1 472 172>	<1 529 507>
Total Net	685 611	772 169	742 527

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Terrains	4 771 238	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 887 264	8 803 182	8 887 264
Installations générales des bâtiments	5 132 567	5 121 618	5 121 618
Matériel et outillage industriel	47 051 559	46 664 144	47 050 190
AAI du matériel et outillage industriel	1 817 487	1 817 488	1 817 488
Matériel de transport	3 122 855	3 002 919	3 082 078
AAI généraux	5 262 784	5 262 783	5 262 783
Equipement de bureaux	624 560	612 955	613 542
Matériel informatique	1 262 634	1 225 020	1 230 800
Immobilisations en cours	14 414 271	11 674 745	13 831 962
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	919 705	984 007	984 007
Total	93 266 924	89 940 099	92 652 970
Total Amortissement	<64 025 422>	<61 704 150>	<63 016 760>
Total Net	29 241 502	28 235 949	29 636 210

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Titres de participations	16 027 114	16 547 834	16 547 834
Prêts au personnel	37 950	43 910	37 950
Dépôts et cautionnements	234 808	318 043	223 208
Total brut immobilisations financières	16 299 872	16 909 787	16 808 992
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	<433 818>	<532 092>	<589 574>
Total net	15 866 054	16 377 695	16 219 418

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Assad International	1 301 017	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	3 396 637	3 396 637	3 396 637
S.M.U	120 000	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
ENAS	6 088 810	6 088 810	6 088 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	165 000	165 000	165 000
ASSAD Batterie Maroc	-	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-	<526 030>	<526 030>
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570	119 570
ASIND	1 520 000	1 520 000	1 520 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000	300 000
Total	16 027 114	16 547 834	16 547 834

La provision pour dépréciation des immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Provision- titres de participations (ABM)	-	<133 406>	<162 248>
Provision- titres de participations (BACI)	<119 570>	<119 570>	<119 570>
Provision- titres de participations (MIT)	<48 304>	<48 304>	<48 304>
Provision- titres de participations BTS	<15 000>	<15 000>	<15 000>
Provision- titres de participations ACE	<64 070>	<70 078>	<57 578>
Provision sur les titres (C.T.C.A)	<12 500>	-	<12 500>
Provision - Dépôts et cautionnements	<130 464>	<101 824>	<130 464>
Provision - Prêts au personnel	<43 910>	<43 910>	<43 910>
Total	<433 818>	<532 092>	<589 574>

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Matières premières	6 060 060	7 624 790	8 271 381
Stock de vieilles batteries *	2 802 137	2 802 137	2 802 137
Stock in transit	1 330 066	-	1 192 640
Matières consommables	290 685	349 075	291 890
Pièces de rechange	4 861 567	4 828 291	4 869 928
Produits finis	2 953 132	2 863 313	2 489 436
Produits intermédiaires	4 591 157	8 034 810	5 853 645
(-) Provisions	<3 414 687>	<1 446 375>	<3 394 845>
Total	19 474 117	25 056 041	22 376 212

(*) : Stocks de vieilles batteries : il s'agit d'un stock de batteries usagées importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radès par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021. En effet, la Douane Tunisienne n'a pas autorisé la libération de 35 conteneurs totalisant 965 tonnes et d'une valeur de 2 802 137 DT.

Le receveur de la Douane du port de Radès a procédé à la mise en vente au plus offrant de ces vieilles batteries. Le 05 juillet 2023, une partie de ce stock de vieilles batteries (818,205 tonnes) a été vendu par la douane à une société étrangère lors d'une vente aux enchères pour un montant de 690.000 DT.

Ce stock est entièrement provisionné.

Cf. note aux états financiers n° VI « STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE ».

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Clients ordinaires	7 461 951	8 182 466	10 110 547
Clients groupes	49 480 718	43 341 393	49 299 974
Clients effets et chèques en portefeuille	2 672 856	7 491 862	4 989 529
Clients douteux	4 764 336	4 680 123	4 689 799
Total brut	64 379 861	63 695 844	69 089 849
Provision pour dépréciation des créances clients	<4 764 336>	<4 680 123>	<4 689 799>
Total net	59 615 525	59 015 721	64 400 050

(*) Les créances sur les sociétés du groupe englobent :

- Les créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 28 874 743 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé par les difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessités par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a obtenu l'accord de la Banque Centrale Algérienne pour le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un plan de financement lui permettant d'assurer la disponibilité des fonds en vue du rapatriement d'une partie de ces créances.

- Les créances détenues sur les filiales Assad International (« AI ») et AS-DIST EUROPE pour des montants respectifs de 10 211 670 DT et 6 950 207 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. Les situations nettes de ces filiales au 30 juin 2024 sont négatives suite aux pertes qu'elles ont subies. Différentes perspectives d'activité futures de ces filiales sont actuellement envisagées par la direction du groupe, incluant le transfert de leurs activités ou encore l'absorption de AI par la société mère « ATA » ou l'augmentation du capital de AS-DIST EUROPE. Les décisions stratégiques qui seront prises dépendront du résultat des analyses actuellement menées par la direction.

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs avances et acomptes*	3 588 187	4 943 136	4 440 598
Autres Fournisseurs débiteurs	111 961	155 461	9 853
Personnel avances et acomptes	101 122	244 512	115 389
Etat, retenues à la source	3 159 606	2 735 194	2 966 120
Etat, Report de TVA	901 835	1 009 528	1 253 012
Etat, TVA déductible	9 678	6 303	13 015
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	7 247 910	7 589 710	7 817 037
Charges constatées d'avance	654 676	617 701	393 267
Autres débiteurs	109 037	142 142	96 250
Produits à recevoir	43 853	43 853	43 853
(-) Provisions sur comptes débiteurs	<4 132 583>	<2 607 482>	<3 918 695>
Total	11 795 282	14 880 058	13 229 699

(*) : Ce montant englobe des avances octroyées par la société aux fournisseurs étrangers de vieilles batteries pour un montant de 2 197 904 DT et qui sont provisionnées à hauteur de 879 162 DT. Voir note aux états financiers n° VII « AVANCES AUX FOURNISSEURS ETRANGERS DE VIEILLES BATTERIES ».

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Prêts au personnel (échéance à -1an)	319 753	360 327	239 045
Titres SICAV	162 204	149 328	162 351
Total	481 957	509 655	401 396

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Effets et chèques remis à l'encaissement	2 372 371	2 395 040	3 676 288
Effets remis à l'escompte	-	460 413	88 111
Autres organismes financiers (AFC)	102	146	101
Attijari Bank Mégrine	-	-	30 720
STB	49 415	51 156	49 503
BIAT Al Jazira	27 605	27 720	27 663
BIAT en Dollar	17	17	17
Banque Zitouna	361 471	61 727	111
Carte technologique	-	1 762	-
Caisses	245 233	9 695	9 694
Total	3 056 214	3 007 676	3 882 208

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Capital social	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserves légales	1 350 606	1 350 606	1 350 606
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	7 625	8 896	7 625
Autre complément d'apport	217 608	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	<14 458 529>	<5 176 856>	<5 176 856>
Résultat de l'exercice	<3 279 073>	<7 189 965>	<9 281 673>
Total	22 381 385	27 753 437	25 660 458

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 350 606 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2022	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	226 504	9 400 000	2 861 513	<8 038 369>	34 943 402
Affectation Résultat 2022								<8 038 369>	8 038 369	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						<1 271>				<1 271>
Résultat au 31/12/2023									<9 281 673>	<9 281 673>
Solde au 31/12/2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	<5 176 856>	<9 281 673>	25 660 458
Affectation Résultat 2023								<9 281 673>	9 281 673	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat										-
Résultat au 30/06/2024									<3 279 073>	<3 279 073>
Solde au 30/06/2024	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	<14 458 529>	<3 279 073>	22 381 385

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Emprunts bancaires	16 027 160	20 162 980	19 965 463
Emprunts leasing	306 213	380 381	296 708
Autres crédits à long terme	13 395 975	10 350 636	12 325 021
Total	29 729 348	30 893 997	32 587 192

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Provisions pour risques et charges	2 944 277	2 851 048	2 395 532
Provisions pour garanties données	640 965	640 965	640 965
Total	3 585 242	3 492 013	3 036 497

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs locaux et étrangers	6 032 794	8 720 178	9 164 339
Fournisseurs retenus de garantie	15 380	15 380	15 380
Fournisseurs effets à payer	862 751	507 869	29 375
Fournisseurs factures non parvenues	2 491 038	439 471	1 492 887
Total	9 401 963	9 682 898	10 701 981

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Echéancier Fiscal	4 860 592	2 196 282	4 135 318
Personnel autres charges à payer	4 152 328	3 811 180	3 483 603
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827	139 827
Charges à payer	523 294	460 288	358 198
Personnel rémunérations dues	726	1 466	30 287
Créditeurs divers	37 940	43 064	37 940
Autres	870	870	870
CNSS	1 074 751	917 324	1 272 010
Assurance Groupe	74 395	28 460	148 931
Etat Impôts et taxes à payer	169 130	125 445	82 742
Avances et Acomptes clients	28 385	10 895	14 806
Clients - avoirs à établir	942 046	1 256 467	642 046
Total	12 038 488	9 025 772	10 380 782

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Echéances à moins d'un an sur emprunts	7 796 531	5 786 348	7 876 703
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	211 174	264 412	217 168
Echéances à moins d'un an sur emprunts LMT Zitouna	4 719 781	1 104 261	1 957 664
Intérêts courus	1 396 211	920 445	1 656 017
Divers crédits de gestion à court terme	40 834 575	49 153 623	44 555 162
Unifactor	402 774	-	2 446 504
ATB	1 193 814	1 303 503	1 277 526
BNA	923 511	1 160 046	1 017 841
UBCI	568 115	870 977	617 270
BIAT	3 506 059	4 563 642	5 241 894
Attijari Bank Megrine	1 033 720	1 470 775	1 195 645
UBCI Euro	-	40	-
UIB	493 571	408 680	461 416
Banque de l'habitat	-	95	-
Total	63 079 836	67 006 847	68 520 810

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Ventes locales batteries de démarrage	17 996 928	16 527 452	42 970 138
Ventes à l'exportation	24 303 318	20 513 896	46 121 864
Total	42 300 246	37 041 348	89 092 002

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Quote part subventions	-	-	1 271
Loyer et autres services	294 007	283 986	580 113
Jetons de présence	-	-	8 333
Total	294 007	283 986	589 717

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	798 792	<3 946 121>	<1 391079>
Total	798 792	<3 946 121>	<1 391 079>

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Achats matières premières et consommables	23 665 392	30 980 357	62 218 202
Variations stocks matières premières et consommables	2 083 461	<381 568>	<618 541>
Total	25 748 853	30 598 789	61 599 661

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Salaires et indemnités représentatives	7 224 783	6 739 880	13 362 084
Cotisations de sécurité sociale	1 438 885	1 013 327	2 726 180
Autres charges de personnel	170 128	178 554	282 275
Total	8 833 796	7 931 761	16 370 539

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	57 252	52 728	110 063
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	1 172 492	1 341 315	2 677 564
Dot. aux provisions clients douteux	74 537	116 348	242 575
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	714 063	997 049	2 308 262
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	6 493	-	63 443
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	56 990	302 504	2 278 859
Dot. aux provisions pour IDR	22 368	97 348	212 377
Dot. aux provisions pour risques et charges	577 657	-	220 389
TOTAL	2 681 852	2 907 292	8 113 532
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	<37 149>	<39 451>	<67 335>
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	<500 106>	-	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-	<41 454>	<158 006>
Reprises sur provisions pour titres de participations	<162 249>	-	-
Reprise sur provision pour risques et charges	-	-	<675 905>
Autres Reprises sur provisions	<28 912>	<15 038>	<36 041>
TOTAL	<728 416>	<95 943>	<937 287>
Total Net	1 953 436	2 811 349	7 176 245

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Loyer	128 574	142 252	345 338
Entretiens et réparations	349 955	328 382	680 917
Assurances	168 415	155 719	387 446
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	511 574	357 479	779 265
Frais de séminaires et congrès	26 759	33 665	63 444
Personnel extérieur (travaux en régie)	85 014	79 116	163 197
Publicité et propagandes	148 630	60 726	216 206
Autres transports	506 553	289 618	561 515
Voyages, déplacements, mission et réceptions	194 145	72 827	214 622
Frais postaux	55 271	70 755	135 518
Divers frais de services bancaires	356 238	401 018	888 025
Dons accordés	257 023	169 200	225 461
Jetons de présence	40 000	60 000	80 000
T.F.P. et FOPROLOS	134 746	124 006	278 506
TCL	50 284	81 032	81 032
Taxes de circulation	40 498	40 872	41 655
Droit d'enregistrement et autres taxes	119 448	15 404	278 959
Total	3 173 127	2 482 071	5 421 106

R-8 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Échelles d'intérêts	416 079	420 692	1 104 572
Agios sur escomptes	168 252	316 864	695 445
Intérêts sur crédits de gestion & marges sur financements Zitouna	2 737 992	2 488 159	5 400 202
Gains de change	<314 213>	<279 631>	<719 937>
Pertes de change	336 947	211 721	425 618
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	1 431 581	1 444 828	2 834 393
Intérêt des prêts	<1 333>	<2 241>	<14 634>
Autres intérêts	14 643	2 646	61 206
Total	4 789 948	4 603 038	9 786 865

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Produit de cession	38 922	-	3 250
Autres profits divers	3 086	49 873	171 277
Total	42 008	49 873	174 527

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Résultat de liquidation filiale ABM	527 771		
Autres pertes			- 1 760
Total	527 771	-	1 760

R-11 Impôt sur les sociétés

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2023
Impôts sur les sociétés	95 499	84 285	201 537
Total	95 499	84 285	201 537

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX

F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Montant
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	57 252
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	1 172 492
Dot. aux provisions clients douteux	74 537
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	714 063
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	6 493
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	56 990
Dot. aux provisions pour IDR	22 368
Dot. aux provisions pour risques et charges	577 657
Total	2 681 852

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	<37 149>
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	<500 106>
Reprises sur provisions pour titres de participations	<162 249>
Autres Reprises sur provisions	<28 912>
Total	<728 416>

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Rubriques « Stocks »	25 771 057	22 888 804	2 882 253
Total	25 771 057	22 888 804	2 882 253

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Rubriques « Clients et comptes rattachés »	69 089 849	64 379 861	4 709 988
Total	69 089 849	64 379 861	4 709 988

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Rubriques « Autres actifs courants »	17 148 394	15 927 865	1 220 529
Ajustement refacturation charges Amortissement	-	-	5 503
Total	17 148 394	15 927 865	1 226 032

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	401 396	481 957	<80 561>
Total	401 396	481 957	<80 561>

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	9 401 963	10 701 981	<1 300 018>
Ajustement règlements directs Chiraet Zitouna			3 382 319
Total	9 401 963	10 701 981	2 082 301

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubriques autres Passifs courants	12 038 488	10 380 782	1 657 706
Intérêts courus	1 396 211	1 656 017	<259 806>
Provision IDR			<22 368>
Total	13 434 699	12 036 799	1 375 532

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Immobilisations corporelles	92 652 970	93 266 924	<613 954>
Immobilisations incorporelles	2 272 034	2 272 371	<337>
Ajustement cession des immobilisations			<170 475>
Ajustement acquisition par leasing			143 798
Ajustement acquisition par contrat Mouedet Mihania			329 751
TOTAL	94 925 004	95 539 295	<311 217>

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 30/06/2024	Variation
Immobilisations financières	16 808 992	16 299 872	509 120
Ajustement liquidation des titres ABM			<520 720>
TOTAL	16 808 992	16 299 872	<11 600>

F-11 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	108 014
Découverts bancaires	<9 811 592>
Unifactor	<2 446 506>
Effets remis à l'encaissement	3 764 399
Autres organismes financiers (AFC)	101
Caisses	9 694
Total	<8 375 890>

F-12 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	438 508
Découverts bancaires	<7 718 790>
Unifactor	<402 774>
Effets remis à l'encaissement	2 372 371
Autres organismes financiers (AFC)	102
Caisses	245 233
Total	<5 065 350>

IX. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
- Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de

Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
 - Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;

- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre

foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;

- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
 - Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m²) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » suite à l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863

S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;

- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA suite à l'obtention d'un emprunt de 8.500 MDT, destiné au financement de l'acquisition de la nouvelle ligne coulée continue « punching » :
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
 - Un nantissement sur les fonds de commerce et équipements, en rang utile, portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce dont l'activité est la fabrication, la commercialisation, la réparation, la vente en gros de batteries ainsi que les services après-vente des succursales de :
 - Gafsa situé à route de l'aéroport ras el kef - gafsa,
 - Gabés situé à avenue saleheddine al ayoubi route de Mednine - Gabés
 - Bouargoub situé à la zone industrielle de Bouargoub
 - Et de foudouk choucha – Mégrine - Ben Arous, ayant pour identifiant unique n°0000863S au registre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds et la totalité du matériel.
- Une hypothèque affectée en faveur de la BIAT qui accepte en hypothèque de rang utile à la suite de l'extension du crédit de gestion de l'année 2023 :
 - La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Ben Arous, d'une contenance de 79a76ca, faisant l'objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, dénommé « ASSAD », à hauteur de 1.360 MDT.
 - La totalité de la propriété sise dans le Parc d'Activités Industrielles de Bouargoub, Nabeul, d'une superficie de 6901 m², représentant la parcelle N°49 à distraire du titre foncier N°562433, à hauteur de 1.360 MDT.

Telle que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes leurs dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, appartenances aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.

X. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	30-juin-24	31-déc-23
Résultat net	<3 279 073>	<9 281 673>
Nombre d'actions	24 000 000	24 000 000
Résultat par action	<0,137>	<0,387>

XI. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au 30 Juin 2024 se détaillent comme suit :

- Pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2024, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 1 ^{er} Semestre 2024
ASSAD INTERNATIONAL	2 381 720
ENAS	1 502 180
BATTERIE ASSAD ALGERIE	13 628 862
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	24 398
AS DISTRIBUTION	3 986 435
Total	21 523 595

- Pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2024, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 1 ^{er} Semestre 2024
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	20 293
Total	20 293

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «ASSAD International» au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2024 s'élèvent à un montant de 39 292 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2024 s'élèvent à un montant de 250 578 Dinars.
- Au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2024, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 128 872 Dinars en contrepartie de prestations de services.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 dinars au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2024, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	285 939
ASSAD INTERNATIONAL	15 459
ASIND	14 049
AS DISTRIBUTION	42 297
GEELEC	4 262
Total	362 006

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Créances clients	Solde 30/06/2024
ASSAD INTERNATIONAL	10 211 670
ENAS	3 353 078
BATTERIE ASSAD ALGERIE	28 874 743
ASIND	91 020
As-Dist	6 950 207
Total	49 480 718

Dettes fournisseurs	Solde 30/06/2024
ASIND	182 457
GEELEC	289 327
Total	471 784

Débiteurs divers	Solde 30/06/2024
GEELEC	7 643
ENAS (Notes de débit)	174 358
ASIND (Notes de débit)	35 533
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	4 381 093
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 889 272
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	19 757
As-Dist (Notes de débit)	42 297
Total	7 269 667

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

Messieurs les Actionnaires de la société
« L'Accumulateur Tunisien ASSAD » (« ATA »)
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » comprenant le bilan établi au 30 juin 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 22 381 385 dinars y compris la perte de la période s'élevant à <3 279 073> dinars.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre direction conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Contentieux avec la Douane Tunisienne :

Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note VIII aux états financiers, suite à un contentieux avec la Douane Tunisienne, le tribunal de première instance de Ben Arous a prononcé, le 11 juillet 2024, un jugement condamnant solidairement la société ATA et son ancien représentant légal, à des amendes totalisant 234 millions de dinars.

La direction de la société affirme qu'elle collecte les vieilles batteries sur le marché local en toute légalité, qu'elle possède toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'importation des vieilles batteries et qu'elle a exporté l'intégralité de la production issue de la transformation des vieilles batteries importées conformément aux dispositions réglementaires.

Un appel a été interjeté le 15 juillet 2024 contre ce jugement. La direction de la société, sur la base des différents avis d'experts collectés, se dit confiante quant à la solidité de ses arguments juridiques.

En outre, tout en décidant de poursuivre l'affaire en appel, la direction envisage de déposer, avant la date limite du 20 juin 2025, une demande d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025. Cela permettrait de plafonner les pénalités douanières à un montant estimé par la direction à 15,6 millions de dinars.

L'audience en appel est fixée au 09 mai 2025 et pourrait être reportée. Etant donné que les procédures judiciaires pourraient s'étendre au-delà du 20 juin 2025, la direction prévoit d'engager les démarches nécessaires avant cette date pour adhérer à l'amnistie douanière prévue par la loi de finances 2025 afin de plafonner le risque à 15,6 millions de dinars. Par conséquent, nous estimons qu'une provision de ce montant devrait être comptabilisée dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, en attendant le dénouement final de l'affaire.

2. Engagement net dans la filiale ASSAD INTERNATIONAL :

La valeur comptable nette de la participation détenue par la société ATA dans la filiale ASSAD INTERNATIONAL (« AI ») s'élève à 1 301 KDT. Par ailleurs, au 30 juin 2024, les créances commerciales et non commerciales détenues par ATA sur la filiale Assad International (« AI ») totalisent un montant de 12 103 KDT dont 9 659 KDT remontent aux exercices antérieurs.

Le Conseil d'administration de la société ATA réuni le 24 juin 2024 a donné son accord de principe pour la fusion-absorption simplifiée de cette filiale.

La situation nette de cette filiale étant, au 30 juin 2024, négative de (3 606 716) DT, une provision devrait être comptabilisée pour l'impact qu'aura cette fusion-absorption sur la société ATA, estimé à la valeur comptable des titres, augmentée de la situation nette négative au 30 juin 2024, soit un total de 4 908 KDT.

3. Evaluation des titres de participation des filiales AS-DIST Europe et ENAS:

Les quotes-parts de la société ATA dans les situations nettes des filiales ENAS et AS-DIST EUROPE arrêtées au 30 juin 2024 sont inférieures aux valeurs comptables nettes respectives des participations détenues dans ces filiales comme le montre le tableau suivant :

Filiale	Valeur comptable de la participation (en KDT)	Quote-part dans la situation nette (en KDT)
AS-DIST Europe	333	Négative
ENAS	6 089	2 859
Total	6 422	2 859

La direction examine actuellement les différentes perspectives futures pour ces filiales, incluant la restructuration stratégique de leurs activités. En l'absence d'évaluations précises et argumentées de ces filiales sur la base de projections stratégiques actualisées et approuvées par les organes de gouvernance, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces participations au 30 juin 2024.

4. Recouvrabilité des avances aux fournisseurs étrangers :

La note VII aux états financiers fait état de l'existence d'avances versées aux fournisseurs étrangers de vieilles batteries EDNC et Etoile Wassoulou pour un montant total de 2 197 904 DT qui remontent aux exercices antérieurs et qui n'ont pas encore été apurées en raison de la suspension de l'importation de vieilles batteries. La société a comptabilisé une

provision pour dépréciation de ces avances pour un montant de 879 162 DT soit 40% du solde. En raison du retard constaté dans le recouvrement de ces avances et de l'absence d'évolutions favorables depuis le dernier arrêté des états financiers, nous estimons qu'il serait prudent d'augmenter la provision pour dépréciation à hauteur du montant total de ces avances, soit un complément de provision de 1 318 742 DT.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points 1, 2 et 4 et à l'exception des incidences éventuelles du point 3 décrits dans la section « Fondement de notre conclusion avec réserves », nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » arrêtée au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Comme détaillé au niveau de note VIII aux états financiers « Contentieux avec la Douane Tunisienne et Incertitude liée à la continuité d'exploitation », tout en décidant de poursuivre l'affaire de la douane en appel, la direction envisage de déposer, avant la date limite du 20 juin 2025, une demande d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025, ce qui aurait pour effet de plafonner les pénalités douanières à un montant estimé par la direction à 15,6 millions de DT. La direction estime par conséquent que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note B-5 aux états financiers fait état de l'existence de créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 28 874 743 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé par les difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessités par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a obtenu l'accord de la Banque Centrale Algérienne pour le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un plan de financement lui permettant d'assurer la disponibilité des fonds en vue du rapatriement d'une partie de ces créances.
- La note B-5 aux états financiers fait état de l'existence de créances détenues sur la filiale AS-DIST EUROPE pour un montant de 6 950 207 DT. La situation nette de cette filiale au 30 juin 2024 est négative suite aux pertes subies. Différentes perspectives d'activité futures de cette filiale sont actuellement envisagées par la direction du groupe, incluant l'augmentation de son capital social. Les décisions stratégiques qui seront prises dépendront du résultat des analyses actuellement menées par la direction.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Fait à Tunis, le 11 février 2025

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Mahmoud Zahaf

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 faisant ressortir un total de 17 243 858 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 233 290 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 17 226 271 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance

financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes

Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		10 530 554	14 056 201
Titres OPCVM		-	1 439 613
	3.1	10 530 554	15 495 814
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	4 212 513	10 259 859
Disponibilités	3.3	2 500 791	3 271 107
		6 713 304	13 530 966
TOTAL ACTIF		17 243 858	29 026 780
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	14 152	24 968
Autres créditeurs divers	3.5	3 435	5 772
TOTAL PASSIF		17 587	30 740
Capital	3.6	16 314 549	27 549 537
Sommes distribuables	3.7	911 722	1 446 503
Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	247
Sommes distribuables de l'exercice en cours		911 700	1 446 256
ACTIF NET		17 226 271	28 996 040
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 243 858	29 026 780

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		185 122	817 010	234 249	813 433
Dividendes		-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	185 122	817 010	234 249	813 433
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	93 530	657 832	279 325	798 981
<i>Total des revenus des placements</i>		278 652	1 474 842	513 574	1 612 414
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<42 123>	<226 492>	<76 660>	<256 436>
<i>Revenu net des placements</i>		236 529	1 248 350	436 914	1 355 978
Autres charges	4.4	<6 610>	<39 062>	<16 590>	<50 003>
<i>Résultat d'exploitation</i>		229 919	1 209 288	420 324	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation		45 939	<297 588>	<149 150>	140 281
<i>Sommes distribuables de la période</i>		275 858	911 700	271 174	1 446 256
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<45 939>	297 588	149 150	<140 281>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		3 371	<59 522>	<62 097>	<97 494>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-	117 909	96 649	200 216
<i>Résultat net de la période</i>		233 290	1 267 675	454 876	1 408 697

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>233 290</u>	<u>1 267 675</u>	<u>454 876</u>	<u>1 408 697</u>
Résultat d'exploitation	229 919	1 209 288	420 324	1 305 975
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 371	<59 522>	<62 097>	<97 494>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	117 909	96 649	200 216
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<1 446 453>	-	<809 138>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>1 035 792</u>	<u><11 590 991></u>	<u><3 470 023></u>	<u>8 486 292</u>
Souscriptions	9 397 589	46 115 760	6 117 411	62 926 814
Capital	8 947 280	44 339 325	5 835 321	60 211 795
Régularisation des sommes non distribuables	20 294	77 534	20 152	108 814
Régularisation des sommes distribuables	430 015	1 698 901	261 938	2 606 205
Rachats	<8 361 797>	<57 706 751>	<9 587 434>	<54 440 522>
Capital	<7 959 658>	<55 613 192>	<9 144 580>	<51 875 994>
Régularisation des sommes non distribuables	<18 064>	<97 042>	<31 735>	<98 653>
Régularisation des sommes distribuables	<384 075>	<1 996 517>	<411 119>	<2 465 875>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>1 269 082</u>	<u><11 769 769></u>	<u><3 015 147></u>	<u>9 085 851</u>
<u>Actif net</u>				
En début de la période	15 957 189	28 996 040	32 011 187	19 910 189
En fin de la période	17 226 271	17 226 271	28 996 040	28 996 040
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	146 422	263 857	295 682	183 692
En fin de la période	155 881	155 881	263 857	263 857
<u>Valeur liquidative</u>	<u>110,509</u>	<u>110,509</u>	<u>109,893</u>	<u>109,893</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,58%</u>	<u>5,55%</u>	<u>5,98%</u>	<u>5,45%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000895	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	60 000	62 072	0,36%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	160 840	168 325	0,98%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2010	2 000	13 240	13 555	0,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	400 000	405 463	2,35%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	64 000	67 094	0,39%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	57 600	63 371	0,37%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	509 198	2,95%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	300 000	306 641	1,78%
TN0001300607	BTE 2010 CB	3 500	105 000	106 427	0,62%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	45 000	46 784	0,27%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	18 750	19 597	0,11%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	750	30 000	31 665	0,18%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	5 220	417 600	441 644	2,56%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	375 000	383 078	2,22%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	4 000	140 000	142 474	0,83%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	368 000	394 516	2,29%
Total obligations de sociétés			3 055 030	3 161 904	18,34%
Emprunt national					
TN0008000838	Emprunt national 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 449 685	8,41%
TN0008000895	Emprunt national T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 024 688	5,94%
TNUWXR58DVH5	Emprunt national T1 2024 CB TF	12 000	1 200 000	1 282 739	7,44%
TNWRCVSYL730	Emprunt national T4 2022 CB TF	6 000	600 000	605 439	3,51%
TN7PM93UZP50	Emprunt national T4 2022 CB TV	4 000	400 000	403 869	2,34%
TNVE955M6R90	Emprunt national T3 2023 CB TF	7 800	780 000	797 927	4,63%
TNRS9CVT3SJ7	Emprunt national T3 2023 CB TV	5 200	520 000	531 865	3,08%
Total emprunt national			5 900 000	6 096 212	35,35%
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 272 438	7,38%
Total bons du trésor assimilables			1 135 011	1 272 438	7,38%
Total obligations et valeurs assimilées			10 090 041	10 530 554	61,07%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

		<u>Valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Valeur</u>	<u>% Actif</u>
	<u>Désignation du titre</u>	<u>nominale</u>	<u>d'acquisition</u>	<u>actuelle</u>	
Certificats de dépôts					
TN7QUDNTWP71	BIAT au 02/01/2025/10J/8,99%	500 000	499 004	499 900	2,90%
TNM8HVS9O9P8	BIAT au 03/01/2025/10J/8,99%	500 000	499 004	499 801	2,90%
Total émetteur BIAT		1 000 000	998 008	999 701	5,80%
TNO1SQBL5JI1	BNA au 24/03/2025/270J/10,57%	500 000	470 619	491 077	2,85%
Total émetteur BNA		500 000	470 619	491 077	2,85%
TNT76IOQOY42	QNB au 15/01/2025/20J/9,99%	500 000	497 792	498 455	2,89%
TN511M8JI309	QNB au 10/01/2025/10J/9,99%	500 000	498 893	499 004	2,89%
Total émetteur QNB		1 000 000	996 685	997 459	5,78%
Total certificats de dépôts		2 500 000	2 465 312	2 488 237	14,43%
BTCT					
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025, 8,99%	343 000	314 420	332 174	1,93%
Total BTCT		343 000	314 420	332 174	1,93%
Créances sur opérations de pensions livrées					
Prise en pension de 2743 emprunt national 2024 T2 CB TF, 9,8%, BIAT au 24/03/2025-90J-8,99%		290 038	290 038	290 617	1,69%
Prise en pension de 3778 emprunt national 2024 T2CB TF, 9,8%, BIAT au 11/02/2025-47J-8,99%		400 057	400 057	400 656	2,32%
Prise en pension de 3777 emprunt national 2024 T2 CB TF, 9,8%, BIAT au 06/01/2025-10J-8,99%		400 090	400 090	400 590	2,32%
Prise en pension de 2830 emprunt national 2024 T2 CB TF 9,8%, BIAT au 10/01/2025-11J-8,99%		300 089	300 089	300 239	1,74%
Total créances sur opérations de pensions livrées		1 390 274	1 390 274	1 392 102	8,07%
Total placements monétaires			4 170 006	4 212 513	24,43%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	2 117 651	3 363 090
Comptes à terme	108 500	27 000
Liquidation émissions/rachats	264 628	<130 385>
Intérêts courus sur dépôt à vue	12 515	14 252
Retenues à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<2 503>	<2 850>
	<u>2 500 791</u>	<u>3 271 107</u>

*Les comptes à termes se détaillent comme suit :

<u>Caractéristiques</u>	<u>Montant</u>
BIAT au 20/01/2025-116J-8,99%	52 000
BIAT au 12/02/2025-129J-8,99%	2 000
BIAT au 12/02/2025-113J-8,99%	2 000
BIAT au 12/02/2025-94J-8,99%	28 000
BIAT au 13/03/2025-121J-8,99%	2 000
BIAT au 13/03/2025-101J-8,99%	9 000
BIAT au 17/03/2025-95J-8,99%	1 500
BIAT au 27/03/2025-93J-8,99%	12 000
Total compte à terme	108 500

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur à payer	10 614	18 726
Rémunérations du gestionnaire à payer	3 538	6 242
	<u>14 152</u>	<u>24 968</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevances CMF à payer	1 415	2 497
Retenues à la source	1 387	2 486
Contribution sociale de solidarité à payer	400	400
TCL à payer	233	389
	<u>3 435</u>	<u>5 772</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	27 549 537
Nombre de titres	263 857
Nombre d'actionnaires	154

Souscriptions réalisées

Montant	44 339 325
Nombre de titres	424 710
Nombre d'actionnaires entrants	11

Rachats effectués

Montant	<55 613 192>
Nombre de titres	532 686
Nombre d'actionnaires sortants	20

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<59 522>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	117 909
Régularisations des sommes non distribuables	<19 508>

Capital au 31 décembre 2024

Montant	16 314 549
Nombre de titres	155 881
Nombre d'actionnaires	145

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	1 209 288	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation	<297 588>	140 281
Sommes distribuables des exercices antérieurs	22	247
	911 722	1 446 503

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur obligations	169 433	606 344	200 130	597 171
Intérêts sur BTA	15 689	210 666	34 119	216 262
	185 122	817 010	234 249	813 433

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Revenus de prise en pension	34 055	335 848	168 207	425 377
Intérêts sur certificats de dépôt	40 866	233 420	89 217	310 624
Intérêts sur dépôt à vue	12 671	62 567	11 367	49 788
Intérêts sur BTCT	5 938	25 997	10 534	13 192
	93 530	657 832	279 325	798 981

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	31 592	169 869	57 495	192 327
Rémunérations du gestionnaire	10 531	56 623	19 165	64 109
	42 123	226 492	76 660	256 436

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Redevances CMF	4 212	22 648	7 665	25 642
Autres retenues	1 617	12 265	7 457	19 542
TCL	681	3 749	1 393	4 219
Contribution sociale de solidarité	100	400	75	600
	6 610	39 062	16 590	50 003

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. Le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'EPARGNANT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV L'EPARGNANT au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV L'EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 Janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :
P/CABINET CMC
Chérif BEN ZINA

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en Dinars)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	130 914 176	149 566 697
Obligations et valeurs assimilées		123 046 249	147 100 499
Titres OPCVM		7 867 927	2 466 197
Placements monétaires et disponibilités		36 628 942	35 198 342
Placements monétaires	5	23 003 066	13 543 297
Disponibilités		13 625 876	21 655 045
Créances d'exploitation	6	112 187	104 711
TOTAL ACTIF		167 655 305	184 869 750
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	334 443	357 325
Autres créditeurs divers	8	48 013	17 071
TOTAL PASSIF		382 456	374 396
ACTIF NET			
Capital	9	157 078 392	173 769 529
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 212	2 052
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 193 245	10 723 773
ACTIF NET		167 272 850	184 495 354
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		167 655 305	184 869 750

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 019 529	8 984 478	2 343 010	10 016 571	10 016 571
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 019 529	8 984 478	2 343 010	10 016 571	10 016 571
Revenus des placements monétaires	11	1 062 924	3 766 740	723 948	3 407 877	3 407 877
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 082 452	12 751 218	3 066 959	13 424 449	13 424 449
Charges de gestion des placements	12	(263 624)	(1 051 776)	(274 254)	(1 152 762)	(1 152 762)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 818 828	11 699 441	2 792 704	12 271 687	12 271 687
Autres produits		37 794	72 370	15 630	76 001	76 001
Autres charges	13	(63 050)	(253 953)	(57 395)	(239 832)	(239 832)
Contribution Sociale de Solidarité		-	-	-	(400)	(400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 793 572	11 517 858	2 750 940	12 107 457	12 107 457
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 345 200)	(1 324 613)	(859 679)	(1 383 684)	(1 383 684)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 448 372	10 193 245	1 891 261	10 723 773	10 723 773
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 345 200	1 324 613	859 679	1 383 684	1 383 684
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		113 057	(83 208)	(398 105)	(174 945)	(174 945)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		88 833	284 925	622 071	502 894	502 894
Frais de négociation de titres		(5 388)	(12 769)	(3 315)	(28 210)	(28 210)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 990 074	11 706 806	2 971 591	12 407 197	12 407 197

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 990 074	11 706 806	2 971 591	12 407 197	12 407 197
Résultat d'exploitation	2 793 572	11 517 858	2 750 940	12 107 457	12 107 457
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	113 057	(83 208)	(398 105)	(174 945)	(174 945)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	88 833	284 925	622 071	502 894	502 894
Frais de négociation de titres	(5 388)	(12 769)	(3 315)	(28 210)	(28 210)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(10 724 673)	-	(11 068 647)	(11 068 647)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(22 450 555)	(18 204 638)	(16 042 555)	(26 774 362)	(26 774 362)
Souscriptions					
- Capital	27 114 491	92 172 337	23 989 317	87 199 233	111 188 550
- Régularisation des sommes non distribuables	17 928	44 833	35 562	79 632	115 195
- Régularisation des sommes distribuables	1 583 749	3 111 904	1 369 249	1 162 239	3 186 154
Rachats					
- Capital	(48 198 126)	(109 035 651)	(39 150 440)	(97 448 663)	(136 599 103)
- Régularisation des sommes non distribuables	(39 778)	(61 600)	(57 478)	(38 044)	(95 522)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 928 819)	(4 436 461)	(2 228 765)	(2 340 870)	(4 569 635)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(19 460 481)	(17 222 504)	(13 070 964)	(25 435 812)	(25 435 812)
ACTIF NET					
En début de période	186 733 331	184 495 354	197 566 318	209 931 166	209 931 166
En fin de période	167 272 850	167 272 850	184 495 354	184 495 354	184 495 354
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 782 716	1 740 446	1 892 576	1 995 421	1 995 421
En fin de période	1 571 546	1 571 546	1 740 446	1 740 446	1 740 446
VALEUR LIQUIDATIVE	106,438	106,438	106,005	106,005	106,005
TAUX DE RENDEMENT	1,615%	6,22%	1,55%	6,03%	6,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV L'EPARGNANT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLES-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 130.914.176 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		118 035 407	123 046 249	73,56%
	Obligations de sociétés		20 102 260	20 888 076	12,49%
TN000190060	BH SUB 2021-2	20 000	1 600 000	1 623 296	0,97%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2ATL 2	5 000	500 000	502 495	0,30%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	400 000	417 814	0,25%
TN0002601029	STB 2008/2	78 000	488 200	509 548	0,30%
TN0002601045	STB 2010/1 CB	10 000	62 559	67 568	0,04%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C	11 770	471 506	475 107	0,28%
TN0003400330	AMENBANK B 2008	25 000	500 000	517 184	0,31%
TN0003400405	AB SUB 2010	50 000	331 000	338 814	0,20%
TN0003900248	UIB 2009-1 C	20 000	500 000	510 706	0,31%
TN0003900263	UIB 2011-1 B	20 000	700 000	712 276	0,43%
TN0004620134	BTK 2009 C	10 000	66 395	70 345	0,04%
TN0007310444	HL 2017-03 B	20 000	400 000	424 525	0,25%
TN0R77XCOAH0	STBSUB 2021-1 E	1 000	60 000	60 698	0,04%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING	5 000	300 000	306 575	0,18%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 F	5 000	500 000	526 485	0,31%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1	35 000	3 500 000	3 648 914	2,18%
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 202	10 000	1 000 000	1 037 874	0,62%
TNEDMOU67Y09	TAYSIR 2024-1 A	10 000	1 000 000	1 018 635	0,61%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	10 000	1 000 000	1 052 027	0,63%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	26 226	2 622 600	2 802 155	1,68%
TNMC9HTIB5A4	WIFACK BANK 2022	10 000	1 000 000	1 077 519	0,64%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	5 000	500 000	541 864	0,32%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 B	20 000	2 000 000	2 036 313	1,22%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	10 000	600 000	609 337	0,36%

Obligations de L'Etat			73 276 147	75 770 119	45,30%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	70 000	7 000 000	7 247 075	4,33%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	20 000	20 000 000	20 713 951	12,38%
TN0008000895	EMPT NAT 2 2021	90 000	9 000 000	9 220 458	5,51%
TN0008000903	EMPT NAT 2 2021	10 000	10 000 000	10 247 737	6,13%
TN3C6DVEWM76	EMP NAT 2023 T1	5 000	500 000	533 692	0,32%
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT 2022 T3	41 820	4 183 773	4 276 899	2,56%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 C	114 000	11 400 000	12 054 841	7,21%
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1	399	3 785	4 097	0,00%
TNBSXXEKBFR8	EMP NAT 2023 T4	2 500	250 000	251 199	0,15%
TNCGJF5TW027	EMP NAT 2023 T1	6 500	650 000	694 119	0,41%
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2	5 000	500 000	524 164	0,31%
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT 2024 T4	20 000	2 000 000	2 010 904	1,20%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT 2023 T2	10 482	99 430	105 501	0,06%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2	5 000	500 000	520 725	0,31%
TNIZ090I5G66	EMP NAT 2022 T3	10 000	1 000 000	1 024 113	0,61%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2	86 270	820 392	870 205	0,52%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 A	7 693	73 096	74 779	0,04%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1	3 537	34 375	36 683	0,02%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3	7 500	750 000	766 292	0,46%
TNUWXR58DVH5	EMP NAT 2024 T1	6 500	650 000	694 677	0,42%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT 2022 T4	5 000	500 000	504 820	0,30%
TNWRCVSYL730	EMP NAT 2022 T4	7 500	750 000	756 644	0,45%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 B	26 184	2 611 296	2 636 542	1,58%
Bons du trésor assimilables			24 657 000	26 388 054	15,78%
TN0008000580	BTA 13OCTOBRE202	9 000	8 727 000	9 049 973	5,41%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026	7 000	6 790 000	7 258 357	4,34%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027	10 000	9 140 000	10 079 724	6,03%
Titres OPCVM			7 610 442	7 867 927	4,70%
TN3A0J4BTFV3	- FCP OBLIGATAIRE	26 899	3 068 717	3 037 570	1,82%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV EPARGNE OB	31 059	4 541 725	4 830 358	2,89%
TOTAL			125 645 849	130 914 176	78,26%
Pourcentage par rapport à l'actif					78,09%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 23.003.066 se détaillant comme suit :

Code ISIN		Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2024	% actif net
	<u>Comptes à terme STB</u>	9 000 000	9 016 951	5,39%
	Placement au 17/03/2025 (au taux de 9,79%) 91 jours	3 000 000	3 009 656	1,80%
	Placement au 25/03/2025 (au taux de 9,79%) 91 jours	2 000 000	2 002 575	1,20%
	Placement au 26/03/2025 (au taux de 9,79%) 91 jours	2 000 000	2 002 575	1,20%
	Placement au 28/03/2025 (au taux de 9,79%) 91 jours	2 000 000	2 002 146	1,20%
	<u>Certificats de dépôt</u>	13 969 625	13 986 114	8,36%
	Certificat de dépôt STB au 04/01/2025 (au taux de 9,79%) 10 jours	9 978 303	9 991 321	5,97%
	Certificat de dépôt STB au 06/01/2025 (au taux de 9,79%) 10 jours	3 991 321	3 994 793	2,39%
	TOTAL	22 969 625	23 003 066	13,75%
	Pourcentage par rapport à l'actif			13,72%

NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

Ce poste présente au 31 décembre 2024 un solde de D : 112.187 contre un solde de 104.711 à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source sur BTA	1 804	1 804
Retenues à la source sur obligations	86 802	88 616
Autres	23 581	14 291
Total	112 187	104 711

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste présente au 31 décembre 2024 un solde de D : 334.443 contre un solde de D : 357.325 à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	72 415	74 533
Dépositaire	83 030	87 999
Commission de distribution	178 998	194 793
Total	334 443	357 325

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste présente au 31 décembre 2024 un solde de D : 48.013 contre un solde de D : 17.071 à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	15 717	16 224
Retenue à la source	-	-347
Rémunération CAC	32 296	1 194
Total	48 013	17 071

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	173 769 529
Nombre de titres	1 740 446
Nombre d'actionnaires	2 172

Souscriptions réalisées

Montant Souscriptions	92 172 337
Nombre de titres émis	923 182
Nombre d'actionnaires nouveaux	39

Rachats effectués

Montant Rachats	(109 035 651)
Nombre de titres rachetés	(1 092 083)
Nombre d'actionnaires sortants	(253)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(83 208)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	284 925
Régularisation des sommes non distribuables	(16 767)
Frais de négociations de titres	(12 769)

Capital au 31-12-2024

Montant	157 078 392
Nombre de titres	1 571 546
Nombre d'actionnaires	1 958

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 à D : 2.019.529 contre D : 2.343.010 pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 se détaillant ainsi :

	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Année</u> <u>2023</u>
<u>Revenus des obligations</u>	383 464	1 639 673	507 885	2 241 271	2 241 271
- Intérêts	383 464	1 639 673	507 885	2 241 271	2 241 271
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	617 501	-	590 379	590 379
- Dividendes	-	617 501	-	590 379	590 379
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	1 636 065	6 727 303	1 835 125	7 184 921	7 184 921
- Intérêts (BTA et emprunt national)	1 636 065	6 727 303	1 835 125	7 184 921	7 184 921
TOTAL	2 019 529	8 984 478	2 343 010	10 016 571	10 016 571

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 à D: 1.062.924 contre D:3.407.877 pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 se détaillant ainsi :

	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Année</u> <u>2023</u>
Intérêts des prises en pension livrée	246 988	829 183	392 487	1 592 284	1 592 284
Intérêts des comptes à terme	262 211	624 966	47 040	343 572	343 572
Intérêts des certificats de dépôt	553 725	2 312 591	284 421	1 472 021	1 472 021
TOTAL	1 062 924	3 766 740	723 948	3 407 877	3 407 877

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 à D: 263.624 contre D:274.254 pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 se détaillant ainsi :

	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Année</u> <u>2023</u>
Rémunération du gestionnaire	193 262	771 053	201 055	845 085	845 085
Rémunération du dépositaire	35 181	140 362	36 600	153 838	153 838
Commission de distribution	35 181	140 362	36 600	153 838	153 838
TOTAL	263 624	1 051 776	274 254	1 152 762	1 152 762

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 à D: 63.050 contre D:57.395 pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 se détaillant ainsi :

	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Année</u> <u>2023</u>
Redevance CMF	46 908	187 149	48 800	205 118	205 118
TCL	7 975	34 292	8 481	34 566	34 566
Autres	8 168	32 512	114	148	148
TOTAL	63 050	253 953	57 395	239 832	239 832

14- REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,412% TTC l'an depuis le 01/07/2021 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 23/03/2021.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 3.243.545 DT, un actif net de 3.227.291 DT et une valeur liquidative de 158.317 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 31 Décembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la

société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31/01/2025

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2024	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	2 247 401	2 485 449
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		830 140	919 982
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 306 525	1 559 926
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		110 736	5 540
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET	AC2	996 144	724 730
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	959 511	651 963
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	36 633	72 766
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0	68 756
TOTAL ACTIF			3 243 545	3 278 934
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	4 225	4 245
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	12 029	13 054
TOTAL PASSIF			16 254	17 299
ACTIF NET			3 227 291	3 261 635
CP1	CAPITAL	CP1	3 129 685	3 171 400
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	97 606	90 235
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA		98 861	93 623
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-1 255	-3 388
ACTIF NET			3 227 291	3 261 635
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			3 243 545	3 278 934

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 31-12-2024

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
			Montants	Montants	Montants	Montants
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	16 836	112 318	19 933	124 230
PR1-	REVENUS DES ACTIONS		0	41 907	0	44 773
PR1-	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		16 836	70 410	19 933	79 457
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS	PR2	17 033	57 864	11 464	44 199
PR2-	REVENUS DES BONS DU TRESOR		7 271	26 175	5 113	19 506
PR2-	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0	0	0	17 721
PR2-	REVENUS DES AUTRES		9 763	31 689	6 351	6 972
C	PLACEMENTS (DEPOT A TERME)					
REVENUS DES PLACEMENTS			33 869	170 182	31 397	168 429
CH1	CHARGES DE GESTION DES	CH1	-12 482	-49 016	-12 496	-52 244
REVENU NET DES PLACEMENTS			21 387	121 167	18 901	116 184
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-5 740	-22 306	-5 800	-22 561
RESULTAT D'EXPLOITATION			15 647	98 861	13 101	93 623
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT		-55	-1 255	-303	-3 388
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			15 593	97 606	12 798	90 235
PR4-	REGULARISATION DU RESULTAT		55	1 255	303	3 388
PR4-	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		36 407	69 666	48 286	12 239
PR4-	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-1 037	-13 589	4 252	26 437
PR4-	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-57	-269	-256	-470
RESULTAT NET DE LA PERIODE			50 961	154 669	65 383	131 828

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 31-12-2024**

DESIGNATION	Période	Période	Période	Période
	01/10/2024	01/01/2024	01/10/2023	01/01/2023
	au	au	au	au
	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2023
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	50 961	154 669	65 383	131 828
AN1- RESULTAT D'EXPLOITATION	15 647	98 861	13 101	93 623
AN1- VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	36 407	69 666	48 286	12 239
AN1- +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-1 037	-13 589	4 252	26 437
AN1- FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-57	-269	-256	-470
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-2 039	-189 013	-11 236	-673 664
SOUSCRIPTIONS	0	52 057	0	59 890
AN3- CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0	34 800	0	41 000
AN3- REGULARISATION DES SOMMES NON B CAPITALISABLES (S)	0	6 808	0	8 277
AN3- REGULARISATION DES SOMMES C CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	0	10 179	0	10 284
AN3- REGULARISATION DES SOMMES D CAPITALISABLES DE L'EX (S)	0	270	0	329
RACHATS	-2 039	-241 070	-11 236	-733 554
AN3- CAPITAL (RACHATS)	-1 300	-161 000	-7 600	-504 200
AN3- REGULARISATION DES SOMMES NON G CAPITALISABLES. (R)	-304	-31 453	-1 427	-99 176
AN3- REGULARISATION DES SOMMES H CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-380	-47 093	-1 906	-126 461
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-55	-1 524	-303	-3 717
VARIATION DE L'ACTIF NET	48 922	-34 344	54 146	-541 836
AN3 ACTIF NET				
AN4- DEBUT DE PERIODE	3 178 369	3 261 635	3 207 489	3 803 471
AN4- FIN DE PERIODE	3 227 291	3 227 291	3 261 635	3 261 635
AN4 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5- DEBUT DE PERIODE	20 398	21 647	21 723	26 279
AN5- FIN DE PERIODE	20 385	20 385	21 647	21 647
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	155,818	150,674	147,654	144,734
B- FIN DE PERIODE	158,317	158,317	150,674	150,673
AN5 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,38%	5,06%	8,11%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/10/2024 AU 31/12/2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2024.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
AC1- A. Actions et droits rattachés			681 721	830 140	25,72%
ATTIJARI BANK	TN0001600154	900	30 907	46 265	1,43%
DELICE HOLDING	TN0007670011	3 100	49 873	50 415	1,56%
EUROCYCLE	TN0007570013	2 523	50 665	29 678	0,92%
LAND'OR	TN0007510019	1 299	8 579	13 484	0,42%
ONE TECH HOLDING	TN0007530017	5 700	50 452	53 039	1,64%
SAH LILAS	TN0007610017	11 314	100 351	114 464	3,55%
SAH LILAS DA 2023-1/35	TNG73XSR2TO7	10	3	2,10	0,00%
SFBT	TN0001100254	4 712	65 274	54 904	1,70%
SFBT DA 2024-1/12	TN3022JYIH65	6	7	0,18	0,00%
SMART TUNISIE DA 2023-1/5	TN7IDY8X60S8	2	9	2,04	0,00%
SOTIPAPIER	TN0007630015	7 943	48 847	43 099	1,34%
SOTUVER	TN0006560015	5 000	19 611	63 460	1,97%
SOTUVER DA 2022-2/11	TNXI9LTW0FO7	44	32	1,32	0,00%
STAR	TN0006060016	1 700	202 764	302 600	9,38%
TELNET HOLDING	TN0007440019	350	2 914	2 098	0,06%
TPR	TN0007270010	5 020	19 420	31 736	0,98%
UNIMED	TN0007720014	3 529	32 014	24 894	0,77%
AC1- B, Emprunts d'Etat			1 184 872	1 306 525	40,48%
BTA			1 184 872	1 235 374	38,28%
BTA 6,3 MARS 2026	TN0008000622	567	521 330	544 505	16,87%
BTA 6,7% AVRIL 2028	TN0008000606	713	663 542	690 870	21,41%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA				71 151	2,20%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres OPCVM)			105 498	110 736	3,43%
SICAV OPPORTUNITY	TN0001800572	639	105 498	110 736	3,43%
Total du portefeuille titres			1 972 091	2 247 401	69,64%

Les BTA en portefeuille, au 31/12/2024, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 31/12/2024, à **71 151 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **112 318 Dinars** du 01/01/2024 au 31/12/2024, contre **124 230 Dinars** du 01/01/2023 au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des actions	0	41 907	0	44 773
Revenus des Emprunts d'Etat	16 836	70 410	19 933	79 457
Total	16 836	112 318	19 933	124 230

AC 2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **959 511 Dinars**, contre **651 963 Dinars** au 31/12/2023 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Bons du Trésor à Court Terme	406 743	301 274
Autres placements (Dépôt à terme)	552 768	350 690
Total	959 511	651 963

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Code ISIN	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'Actif Net
BTC 52 SEMAINES 18/03/2025	TNOI6DZE1IQ0	420	8,99	420 000	406 743	12,60%
Total				420 000	406 743	12,60%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Désignation	TAUX	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'Actif Net
DAT BIAT 20/01/2025	8,99	BIAT	1	150 000	152 217	4,72%
DAT BIAT 27/03/2025	8,99	BIAT	1	400 000	400 552	12,41%
Total				550 000	552 768	17,13%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **36 633 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/01/2024 au 31/12/2024 à **57 864 Dinars**, contre **44 199 Dinars** du 01/01/2023 au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des Bons du Trésor à CT	7 271	26 175	5 113	19 506
Revenus des Certificats de Dépôt	0	0	0	17 721
Revenus des autres placements (DAT)	9 763	31 689	6 351	6 972
Total	17 033	57 864	11 464	44 199

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	0	68 756
Total	0	68 756

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024, à **16 254 Dinars**, contre **17 299 Dinars** au 31/12/2023 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
PA1	Opérateurs créditeurs	4 225	4 245
PA2	Autres créditeurs divers	12 029	13 054
Total		16 254	17 299

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2024 à **4 225 Dinars** contre **4 245 Dinars** au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Gestionnaire	3 900	3 918
Dépositaire	325	327
Total	4 225	4 245

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31/12/2024, à **12 029 Dinars** contre **13 054 Dinars** au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Autres créiteurs divers	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Etat, impôts et taxes	383	599
Redevance CMF	273	274
Provision pour charges diverses	5 712	611
Rémunération CAC	5 561	5 470
Jetons de présence	0	6 000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	101	101
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0	0
Total	12 029	13 054

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2024 au 31/12/2024 à **49 016 Dinars**, contre **52 244 Dinars** du 01/01/2023 au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	11 522	45 245	11 535	48 226
Rémunération du dépositaire	960	3 770	961	4 019
Total	12 482	49 016	12 496	52 244

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2024 au 31/12/2024 à **22 306 Dinars**, contre **22 561 Dinars** du 01/01/2023 au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Redevance CMF	807	3 168	808	3 377
Impôts et Taxes	85	442	137	502
Rémunération CAC	1 662	6 009	1 653	6 001
Jetons de présence	1 508	6 000	1 512	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	200	0	200
Publicité et Publications	1 157	4 601	1 160	4 601
Diverses charges d'exploitation	521	1 885	530	1 880
Total	5 740	22 306	5 800	22 561

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2024 (en nominal)

· Montant	2 164 700
· Nombre de titres	21 647
· Nombre d'actionnaires	26

Souscriptions réalisées (en nominal)

· Montant	34 800
· Nombre de titres émis	348

Rachats effectués (en nominal)

· Montant	161 000
· Nombre de titres rachetés	1 610

Capital au 31/12/2024 3 129 685

· Montant en nominal	2 038 500
· Sommes non Capitalisables(1)	494 915
· Sommes capitalisées (2)	596 270
· Nombres de titres	20 385
· Nombre d'actionnaires	22

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **494 915** Dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2024
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	463 751
1- Résultat non capitalisable de la période	55 808
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	69 666
- +/- values réalisées sur cession de titres.	-13 589
- Frais de négociation de titres	-269
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-24 645
- Aux émissions	6 808
- Aux rachats	-31 453
Total sommes non capitalisables	494 915

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2024 à **596 270 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2024
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	542 949
Sommes capitalisées de l'exercice	90 235 (*)
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-36 914
-Aux émissions	10 179
-Aux rachats	-47 093
Total des sommes capitalisées	596 270

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2023 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 15/04/2024 statuant sur les états financiers de l'exercice 2023 :

	Montant au 31/12/2024
Résultat d'exploitation - Exercice 2023	93 623
Régularisation du résultat d'exploitation	-3 388
Sommes capitalisées - Exercice 2023	90 235

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31/12/2024 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2024
Résultat capitalisable de la période	98 861
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-1 255
Sommes Capitalisables	97 606

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des placements	8,348	7,781
Charges de gestion des placements	-2,404	-2,413
Revenus net des placements	5,944	5,367
Autres charges d'exploitation	-1,094	-1,042
Résultat d'exploitation	4,850	4,325
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,062	-0,157
Sommes capitalisable de la période	4,788	4,168
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,062	0,157
Variation des +/- values potentielles/titres	3,418	0,565
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,667	1,221
Frais de négociation de titres	-0,013	-0,022
Résultat net de la période	7,587	6,090

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-1,547%	-1,546%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,704%	-0,667%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	3,120%	2,770%
Actif net moyen	3 168 322	3 380 014

4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de la gestion du portefeuille ;

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de 0,30% TTC à 1,20% HT de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

La gestion administrative et comptable est confiée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir de 03 janvier 2022.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du **15/07/2021**, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PROSPERITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.